

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized



## Comment améliorer les indicateurs sur l'autonomisation économique des femmes ?

Note d'orientation sur la conception et la réalisation d'enquêtes sensibles au genre

# Comment améliorer les indicateurs sur l'autonomisation économique des femmes ?

Note d'orientation sur la conception et la réalisation d'enquêtes sensibles au genre

Mars 2022

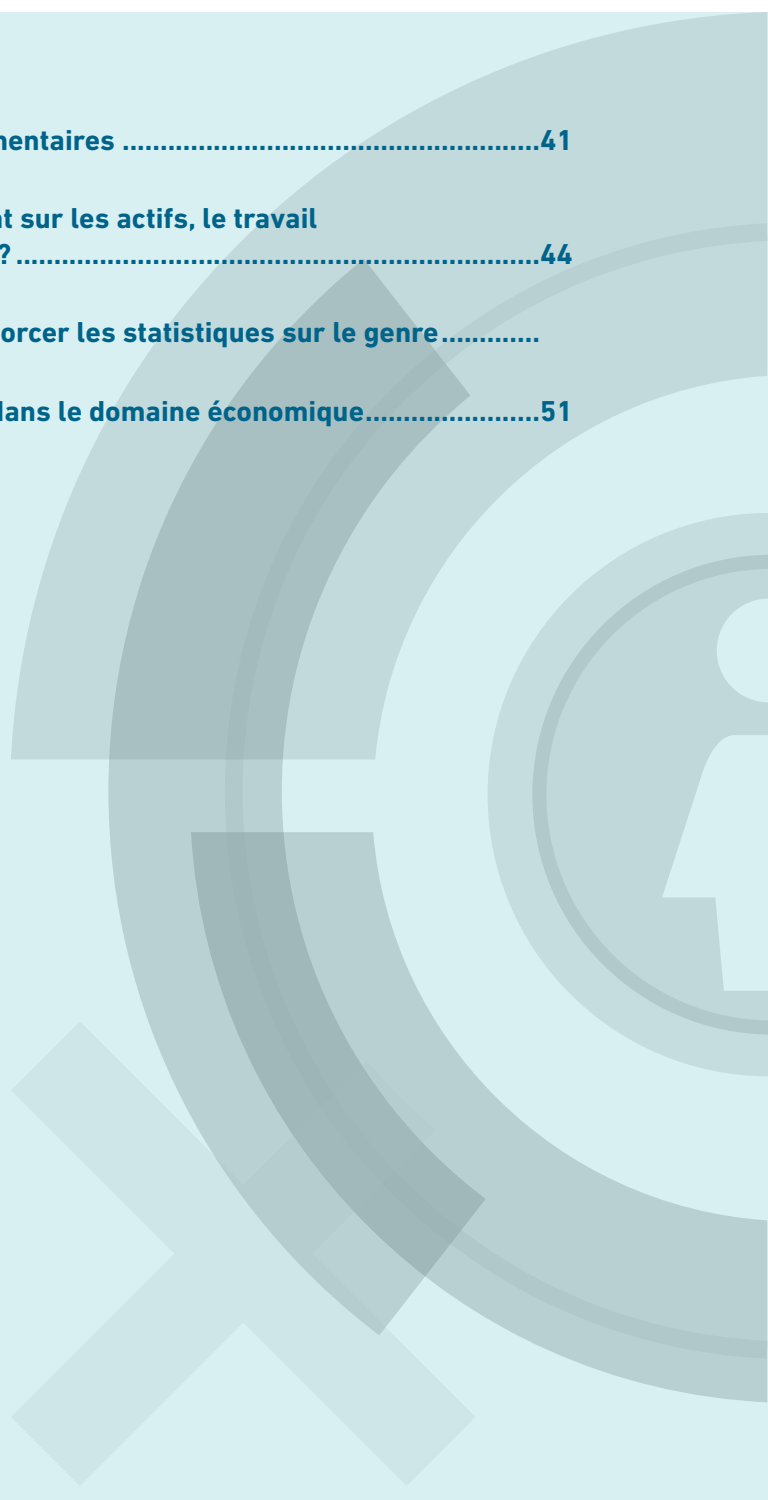


---

La présente note d'orientation a été élaborée par Anna Bonfert (auteure principale et correspondante), Heather Moylan, Miriam Muller et Talip Kilic dans le cadre du projet Renforcer les statistiques sur le genre de la Banque mondiale, avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates. L'équipe remercie Kathleen Beegle, Maria Eugenia Genoni, Daniel Halim, Rose Mungai et Amparo Palacios-Lopez pour leurs précieuses suggestions et contributions. Nous tenons également à remercier Georgina Maku Cobla et Kiran Correa pour leur aide à la recherche et Honora Ann Mara pour son soutien rédactionnel.

# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
Aperçu des lacunes liées aux données sur le genre .....	5
Efforts pour réduire les lacunes en matière de données économiques sur le genre.....	7
Pourquoi la présente note d'orientation ? .....	9
<b>PARTIE I</b>	
<b>Conception du questionnaire pour de meilleures statistiques sur le genre</b> .....	<b>12</b>
(A) Propriété et contrôle d'actifs.....	13
<i>Les recommandations en un coup d'œil</i> .....	13
<i>Exemple de module</i> .....	14
<i>Indicateurs connexes des ODD et indicateurs minimaux de la DSNU</i> .....	14
<i>Recommandations expliquées</i> .....	15
(B) Travail et emploi .....	19
<i>Les recommandations en un coup d'œil</i> .....	19
<i>Exemple de module</i> .....	20
<i>Indicateurs connexes des ODD et indicateurs minimaux de la DSNU</i> .....	21
<i>Recommandations expliquées</i> .....	22
(C) L'esprit d'entreprise.....	28
<i>Les recommandations en un coup d'œil</i> .....	28
<i>Exemple de module</i> .....	29
<i>Indicateurs connexes</i> .....	29
<i>Recommandations expliquées</i> .....	29
(D) Zoom sur la sélection des répondants et l'importance de l'autodéclaration.....	31
<b>PARTIE II</b>	
<b>Processus de collecte de données pour de meilleures statistiques sur le genre</b> .....	<b>35</b>
Les recommandations en un coup d'œil .....	36
Protocoles d'échantillonnage sur le terrain.....	36
Recommandations expliquées.....	36



<b>Références et ressources complémentaires .....</b>	<b>41</b>
<b>Annexe A : Pourquoi mettre l'accent sur les actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise ? .....</b>	<b>44</b>
<b>Annexe B : À propos du projet Renforcer les statistiques sur le genre .....</b>	
<b>Annexe C : Indicateurs pertinents dans le domaine économique.....</b>	<b>51</b>

# Introduction

*La présente note d'orientation fournit des recommandations sur les voies et moyens d'opérationnaliser les avancées méthodologiques pour les indicateurs liés à l'autonomisation économique des femmes dans la conception et la mise en œuvre des enquêtes. Elle porte sur trois dimensions clés : la propriété et le contrôle d'actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise. Elle vise à faciliter le transfert des meilleures pratiques recommandées au niveau international pour des conseils spécifiques aux enquêtes sur les ménages au niveau national. L'application des recommandations ciblées présentées ici permettra aux pays de renforcer leur capacité à collecter des statistiques sexospécifiques pertinentes qui serviront de contribution essentielle à l'élaboration de politiques visant à améliorer les opportunités économiques pour tous.*

## Aperçu des lacunes liées aux données sur le genre

Au niveau mondial, la demande croissante de données sur le genre ne s'est pas accompagnée d'une augmentation de l'offre. Les données sur le genre sont importantes pour comprendre les différences entre les sexes en matière d'opportunités, d'accès aux services et de résultats dans tous les domaines et sur l'ensemble du cycle de vie. Elles constituent également une condition préalable à l'élaboration de politiques visant à remédier aux inégalités. Le passage de l'ère des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à celle des Objectifs de développement durable (ODD) a accru la demande de données ventilées par sexe et nuancées.<sup>1</sup> Non seulement les ODD, mais aussi les stratégies nationales de développement et les priorités de la Banque mondiale, y compris la Stratégie de la Banque mondiale en matière de genre et l'ensemble de données pour les politiques (D4P),<sup>2</sup> appellent à mettre davantage l'accent sur des données ventilées

<sup>1</sup> Voir par exemple une [cartographie des lacunes liées aux données sur le genre](#) réalisée par Data2X.

<sup>2</sup> Le paquet D4P cible un ensemble de statistiques économiques, sociales et de durabilité. Afin d'éclairer la conception et le suivi des politiques publiques, il aidera les pays à améliorer la disponibilité de statistiques multidésagrégées, par exemple par sexe et par handicap. Il s'efforcera d'accroître les données individuelles, non indirectes, des répondants dans les enquêtes officielles (ou nationales) auprès des ménages sur les actifs physiques et financiers, les résultats des marchés de l'emploi et du travail, et les indicateurs de capital humain (sélectionnés).



par sexe plus fournies et de meilleure qualité. Toutefois, à l'heure actuelle, seuls 22 % des 54 indicateurs sexospécifiques des ODD sont produits régulièrement dans le monde (ONU Femmes 2018). De même, les pays ont progressé de manière inégale dans la couverture complète de la Liste minimale d'indicateurs de genre de la Division Statistique des Nations unies (« indicateurs minimaux de la DSNU »). Par conséquent, pour répondre à la demande sans cesse croissante de statistiques sur le genre, il faut que les producteurs de données, les donateurs et les utilisateurs déploient des efforts plus concertés afin de garantir que la promesse des données sur le genre soit tenue.

Les lacunes liées aux données sur le genre ne sont pas toutes égales et diffèrent considérablement d'un sujet à l'autre. Alors que les données sur la santé et l'éducation sont généralement disponibles, elles sont beaucoup plus rares dans d'autres domaines. Même au sein d'un même secteur, la disponibilité des données est très variable, allant d'indicateurs publiés régulièrement à des indicateurs partiellement disponibles, en passant par des indicateurs qui ne sont pas du tout disponibles.

Les indicateurs sur l'autonomisation économique des femmes sont particulièrement minés par les problèmes de disponibilité et de qualité, malgré l'importance de ces indicateurs pour l'élaboration de politiques efficaces (Voir Annexe A). Bien que les définitions de l'autonomisation économique des femmes varient, la littérature souligne qu'elle comporte trois ingrédients clés : l'accès à des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, l'esprit d'entreprise et la propriété d'actifs productifs tels que les téléphones portables, les terres et les comptes financiers. L'une des priorités pour combler les lacunes liées aux données sur le genre est donc d'accroître la disponibilité des indicateurs liés à la situation économique, y compris ceux relatifs à ces trois domaines.<sup>3</sup>

Mesurer l'autonomisation économique des femmes n'est pas chose aisée. De nombreux pays éprouvent des difficultés à produire et à diffuser des indicateurs relatifs à l'autonomisation économique des femmes. Par exemple, seuls 5 des 15 indicateurs des ODD ventilés par sexe dans le domaine économique sont classés

---

<sup>3</sup> Bien que la présente note d'orientation porte sur la réduction des lacunes liées aux données sur l'autonomisation économique des femmes, le projet Renforcer les statistiques sur le genre s'appuiera sur le travail d'autres agences clés telles que ONU Femmes, Data2X et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, qui ont travaillé à l'évaluation et à la réduction des lacunes liées aux données sur le genre dans d'autres domaines critiques. Par exemple, le programme «Les femmes comptent» d'ONU Femmes vise à combler les lacunes liées aux données sexospécifiques sur la violence à l'égard des femmes et sur l'emploi du temps.



au niveau 1.<sup>4</sup> Au niveau mondial, près de 80 % des pays produisent régulièrement des statistiques ventilées par sexe sur la mortalité, la participation à la main-d'œuvre, l'éducation et la formation ; mais moins d'un tiers des pays ventilent les statistiques par sexe sur l'emploi informel, l'entrepreneuriat (propriété et gestion d'une société ou d'une entreprise), la violence basée sur le genre et le travail non rémunéré (Buvinic, Furst-Nichols et Koolwal 2014).

## Efforts pour réduire les lacunes en matière de données économiques sur le genre

Des investissements importants ont été réalisés pour répondre aux préoccupations méthodologiques et aux défis pratiques liés aux données économiques sur le genre. Les ODD exigent des données ventilées par sexe sur la propriété d'actifs, le travail, l'emploi du temps et les rôles dans les entreprises familiales. Pour répondre à ces nouvelles exigences ambitieuses en matière de données, des efforts considérables ont été déployés pour élaborer de nouvelles directives et normes. Ces dernières années, de nouvelles directives et recommandations internationales visant à améliorer la conception des questionnaires et la collecte des données ont été publiées, s'appuyant sur des années de recherche appliquée dans les pays du monde entier. En particulier, les efforts des initiatives et partenariats suivants ont considérablement amélioré la base de données mondiale sur les indicateurs de l'autonomisation économique des femmes :

- Le [projet «Gender Asset Gap»](#) a été lancé en 2009 pour démontrer l'importance et la faisabilité de la collecte de données individuelles sur l'accès et la propriété des femmes et des hommes.<sup>5</sup>
- L'initiative des Nations unies [Evidence and Data for Gender Equality \(EDGE\)](#)<sup>6</sup> a été lancée en 2013 pour élaborer des directives internationales sur la propriété d'actifs et l'esprit d'entreprise, notamment en testant sur le terrain des méthodes de collecte dans six pays. Les conclusions sont résumées

<sup>4</sup> Un indicateur de niveau 1 est conceptuellement clair, possède une méthodologie établie au niveau international et repose sur des données produites régulièrement par les pays pour au moins 50 % des pays et de la population dans chaque région où l'indicateur est pertinent.

<sup>5</sup> Le projet a mené des enquêtes sur le terrain en Équateur, au Ghana et dans l'État de Karnataka en Inde. Des mesures des écarts de patrimoine et de richesse entre les hommes et les femmes ont été calculées pour ces trois pays.

<sup>6</sup> EDGE a été créé dans le cadre d'une collaboration entre le gouvernement américain, la Division des statistiques des Nations unies et ONU Femmes, ainsi que des agences régionales et internationales clés, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque mondiale.



mées dans les [directives pour la production de statistiques sur la propriété d'actifs dans une perspective de genre](#) (Nations unies 2019). Un document connexe est le document d'orientation de la FAO, de la Banque mondiale et d'ONU-Habitat (2019), [Measuring Individuals' Rights to Land](#), qui fournit des recommandations sur la collecte de données d'enquête pour les indicateurs 1.4.2 et 5.a.1 des ODD, relatifs à la sécurité d'occupation des terres et à la propriété des terres agricoles.

- L'expérience [méthodologique sur la mesure de la propriété d'actifs dans une perspective de genre](#)<sup>7</sup> (MEXA), une enquête aléatoire sur les ménages, a été mise en œuvre dans le cadre de l'initiative EDGE en Ouganda en 2014 pour tester les effets relatifs de différentes approches de la sélection des répondants et de la conception des questionnaires sur les estimations de la propriété et des droits relatifs aux actifs physiques et financiers. Elle a également contribué à l'élaboration des directives de l'ONU mentionnées précédemment.
- Le [Partenariat pour le travail et l'emploi des femmes](#) (WWEF), une initiative conjointe de la Banque mondiale, de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de Data2X, a réalisé des études visant à mettre à jour et à améliorer les directives visant à mesurer la participation des femmes à différentes formes de travail - rémunéré ou non - afin d'orienter l'élaboration des politiques et programmes.
- Le programme [Living Standards Measurement Study - Plus \(LSMS+\)](#) a été créé en 2016 pour améliorer la disponibilité et la qualité des données d'enquête intra-ménage, autodéclarées et désagrégées par individu, collectées dans les pays à revenu faible et intermédiaire sur les dimensions clés que sont les opportunités économiques et le bien-être des hommes et des femmes.<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> MEXA est le fruit d'une collaboration entre LSMS, EDGE et l'Institut des statistiques de l'Ouganda.

<sup>8</sup> À partir de juillet 2021, les enquêtes représentatives au niveau national directement soutenues par le LSMS+ comprennent l'Enquête intégrée par panel auprès des ménages de 2016 au Malawi, l'Enquête nationale par panel de 2019/20 en Tanzanie - panel élargi, l'Enquête socio-économique de 2018/19 en Éthiopie, l'Enquête socio-économique de 2019/20 au Cambodge, et l'Enquête par panel sur le marché du travail de 2021 au Soudan.





## Pourquoi la présente note d'orientation ?

Malgré ces efforts, les progrès méthodologiques réalisés dans l'estimation de l'autonomisation *économique des femmes* ne se sont pas traduits de manière transparente dans les opérations d'enquête. Les conclusions des nouvelles directives sont souvent denses, difficiles à assimiler et dispersées dans différents documents, ce qui complique la prise en compte des recommandations détaillées par les enquêteurs lors de l'examen des questionnaires et se traduit finalement par une adoption limitée dans la pratique des enquêtes.

Afin de combler cette lacune, la présente note d'orientation reprend les principales recommandations de ces initiatives pour faciliter leur mise en œuvre dans les opérations d'enquête actuelles et futures.

### Encadré 1 : Projet Renforcer les statistiques sur le genre de la Banque mondiale

Lancé en octobre 2020 avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, le projet Renforcer les statistiques sur le genre catalyse les projets de renforcement des capacités statistiques en cours dans les pays partenaires de l'Association internationale de développement en fournissant une assistance technique aux Instituts nationaux de la statistique pour la conception des enquêtes et l'analyse et la diffusion post-enquête. Fondé sur une approche axée sur la demande, le projet vise à réduire les écarts de données entre les hommes et les femmes dans le domaine économique - notamment en ce qui concerne la propriété d'actifs, l'emploi et l'esprit d'entreprise - dans 10 pays partenaires d'ici la fin de 2023. Le projet vise en outre à créer une influence qui permettra de mettre davantage l'accent sur les écarts entre les hommes et les femmes dans les opérations plus générales de la Banque mondiale en matière de capacité statistique. Le projet est une initiative conjointe du Groupe sur le genre, de la Pratique mondiale en matière de pauvreté et d'inégalité et de l'équipe de l'Étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) du Groupe des données sur le développement.

L'exploitation des preuves et des directives disponibles peut contribuer à combler les lacunes actuelles en matière de production de données. Bien que les défis liés à la production de données soient souvent reconnus dans les évaluations globales des lacunes liées aux données sur le genre, la résolution de ces problèmes nécessite un effort concerté au niveau national. Le projet Renforcer les statistiques sur le genre (SGS) de la Banque mondiale<sup>9</sup> (Voir Encadré 1) soutient l'intensification de la production et de l'utilisation des données sur le genre en tirant parti des

<sup>9</sup> Pour plus d'informations sur le projet SGS, voir l'Annexe B.



opérations de renforcement des capacités statistiques en cours. Le projet ne prétend pas s'attaquer aux défis systémiques entourant la production de données sur le genre, mais suit plutôt une approche pragmatique axée sur des ajustements spécifiques et ciblés de la conception et de la mise en œuvre des enquêtes. Les ajustements proposés dans cette note d'orientation sont fermement ancrés dans les directives et les normes techniques internationales. Tout aussi important, les ajustements sont à la portée des INS et peuvent avoir un effet considérable sur leur capacité à produire davantage de statistiques sexospécifiques, en quantité et en qualité.

Cette note d'orientation fournit des conseils ciblés et stratégiques sur les voies et moyens d'adapter les outils et processus de collecte de données existants. Afin d'accroître la production et l'utilisation de données sur le genre, elle synthétise les principaux résultats des investissements passés dans la méthodologie d'enquête, qui ont permis d'éclairer la manière de générer des données plus précises et plus pertinentes sur le travail des femmes et leur accès aux actifs productifs. En tant que tel, il est conçu comme une ressource pour les INS et autres praticiens des enquêtes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Banque mondiale, qui sont pressés par le temps et cherchent des suggestions simplifiées sur la manière de rendre leurs questionnaires plus efficaces pour la collecte d'informations sur les actifs, l'emploi et l'esprit d'entreprise. Il est important de noter que les conseils pratiques fournis ici s'appliquent spécifiquement aux enquêtes multithématiques sur les ménages. D'autres types de données, telles que les données administratives et les données sur les entreprises, font l'objet de documents d'orientation distincts produits dans le cadre du projet SGS.

La première partie de la présente note d'orientation fournit des recommandations spécifiques sur la manière d'intégrer la dimension genre dans la conception des questionnaires.

Consciente que tous les questionnaires tenant compte du genre doivent également être correctement mis en œuvre pour générer des statistiques pertinentes, la partie II de la note d'orientation examine ensuite les recommandations visant à garantir une collecte de données sensible au genre afin d'éviter les écueils courants sur le terrain. Les sujets pertinents pour explorer le statut et les impacts économiques liés au genre sont regroupés en trois domaines thématiques : la propriété et le contrôle d'actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise.



Les recommandations clés<sup>10</sup> pour surmonter les défis bien connus de la production d'indicateurs sont résumées au début de chaque section de la partie I. Chaque recommandation souligne la lacune inhérente aux données qu'elle contribue à combler et est liée à un ou plusieurs paragraphes de la sous-section intitulée « Recommandations expliquées », qui fournit une explication détaillée de la raison pour laquelle cet indicateur ou ce sujet plus large est important du point de vue du genre.

Pour faciliter un aperçu rapide des lacunes liées aux données susceptibles d'être comblées avec l'aide de cette note d'orientation, chaque section comprend les indicateurs pertinents des ODD et les indicateurs minimaux de la DSNU. Pour chaque domaine économique, un exemple de module est fourni, avec des questions pertinentes pour générer ces indicateurs prioritaires.

#### Encadré 2 : Les indicateurs minimaux de la DSNU et le label « genre » dans les opérations StatCap

La [Liste minimale d'indicateurs de genre](#) de la Division de statistique des Nations Unies (DSNU) a été préparée par le Groupe inter-institutions et les statisticiens experts du genre comme guide pour la production nationale et la compilation internationale de statistiques relatives au genre. Révisée en 2019, la liste contient 52 indicateurs quantitatifs et 11 indicateurs qualitatifs liés aux normes nationales. Les opérations de capacité statistique de la Banque mondiale visant à recevoir le label genre peuvent envisager d'inclure l'indicateur « Nombre d'indicateurs de genre de la liste minimale de la DSNU disponibles en utilisant des données collectées au cours des 5 dernières années » dans leur cadre de résultats.

Comblers ces lacunes liées aux données accélérera le progrès vers une mesure complète des indicateurs des ODD et des indicateurs minimaux de la DSNU. Compte tenu des engagements politiques mondiaux en faveur de la réalisation des ODD et des exigences opérationnelles de la Banque mondiale liées à l'augmentation de la disponibilité des indicateurs de la DSNU au niveau national (Voir Encadré 2), ces indicateurs constituent un point d'entrée logique. En fonction du contexte et des priorités du pays, des indicateurs supplémentaires devraient être envisagés.

<sup>10</sup> Remarque : cette liste n'est pas exhaustive et doit être considérée comme un point de départ lors de la création ou de la révision d'un questionnaire d'enquête sur les ménages dans une optique de genre. Des considérations supplémentaires peuvent apparaître dans le contexte spécifique d'un pays. Pour obtenir la granularité et la nuance requises, il est recommandé de valider les questions proposées dans le cadre des consultations régulières entre parties prenantes et experts.





**PARTIE I**  
**Conception du**  
**questionnaire pour de**  
**meilleures statistiques sur**  
**le genre**

## (A) Propriété et contrôle d'actifs

### Les recommandations en un coup d'œil

Le Tableau 1 résume les principales recommandations sur la propriété et le contrôle d'actifs, souligne les besoins en données qui seront satisfaits si elles sont prises en compte et renvoie aux explications détaillées dans la sous-section intitulée « Recommandations expliquées ».

**Tableau 1 Résumé des principales recommandations sur la propriété et le contrôle d'actifs**

#	Recommandation	Paragraphe correspondant
1	<b>Définir les catégories d'actifs pertinentes et veiller à ce que les actifs prioritaires soient inclus dans le questionnaire.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour répondre aux besoins de données de l'indicateur 8.10.2/ Indicateur minimum 1.11 des ODD, envisagez d'inclure des questions sur la possession d'un compte bancaire.</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 5.b.1/indicateur minimum 1.18 des ODD, envisagez d'inclure des questions sur la possession d'un téléphone portable.</li></ul>	(A1) (A2)
2	<b>Faire la distinction entre les actifs essentiels et les autres actifs. Pour les actifs essentiels, poser des questions sur les différents types de propriété.</b>	(A3) (A4)
3	<b>Permettre l'enregistrement de plusieurs propriétaires pour un même actif.</b>	(A5)
4	<b>La terre est un actif essentiel et tous les types de terres (agricoles et non agricoles) doivent être pris en compte.</b>	(A6)
5	<b>Pour les terrains, veiller à poser des questions sur le panier de droits.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Cela peut contribuer à satisfaire les exigences en matière de données pour l'indicateur 5.a.1 de l'ODD, l'indicateur minimum 1.12 de la DSNU et l'indicateur 1.4.2 de l'ODD sur la sécurité de la propriété foncière.</li></ul>	(A7)
6	<b>Pour toutes les questions relatives à la propriété personnelle et aux droits sur les actifs physiques et financiers, encourager l'autodéclaration plutôt que la déclaration par procuration.</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour les enquêtes multithématiques, envisager de collecter des données sur le patrimoine immédiatement après les modules sur la scolarisation et la santé.</li></ul>	Voir <a href="#">section (D)</a>

Source : Banque mondiale.

NB : ODD = Objectif de développement durable ; DSNU = Division statistique des Nations unies.



## Exemple de module

- Un exemple de module couvrant les différents types de propriété d'un bien ainsi que les différents droits sur un bien se trouve à l'Annexe 1 des [orientations opérationnelles du LSMS+](#).
- Pour ce qui est des terres en particulier, voir la version 4 du module du questionnaire du [guide FAO/WB/UN Habitat](#).

## Indicateurs connexes des ODD et indicateurs minimaux de la DSNU

Le Tableau 2 présente les indicateurs des ODD et les indicateurs minimaux de la DSNU relatifs à la propriété d'actifs, y compris la description de l'indicateur et le lien vers le fichier de métadonnées de l'indicateur.

**Tableau 2 Indicateurs minimaux des ODD et de la DSNU relatifs à la propriété des actifs**

Indicateur des ODD	Indicateur minimum DSNU	Description de l'indicateur (avec lien hypertexte vers le fichier de métadonnées)
8.10.2	I.11	<a href="#">Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un fournisseur de services d'argent mobile</a>
5.b.1	I.18	<a href="#">Proportion d'individus possédant un téléphone portable, par sexe</a>
5.a.1	I.12	<a href="#">(a) Proportion de la population agricole totale possédant une propriété ou des droits sûrs sur des terres agricoles, par sexe ; et (b) proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier.</a>
1.4.2		<a href="#">Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers garantis, qui (a) possèdent des documents légalement reconnus et (b) perçoivent leurs droits fonciers comme étant garantis, par sexe et type de régime foncier</a>

Source : Banque mondiale.

NB : ODD = Objectif de développement durable ; DSNU = Division statistique des Nations unies.

## Recommandations expliquées

### (A1) Quelles sont les catégories d'actifs à prendre en compte ?

Les actifs varient en nature et peuvent inclure des éléments physiques tels que le logement, la terre, le bétail, les biens durables du ménage, les actifs des entreprises non agricoles et les actifs financiers. Les directives UN EDGE recommandent que les pays collectent au minimum, des informations sur un ensemble d'actifs « de base » dont on a constaté qu'ils constituaient la majeure partie de la richesse personnelle. Cet ensemble d'actifs comprend le logement principal, les terres agricoles et les autres biens immobiliers. En outre, les directives UN EDGE conseillent aux pays de préciser les actifs supplémentaires sur lesquels collecter des données en fonction des besoins politiques et de la prévalence des actifs dans un pays donné. Les catégories d'actifs à prendre en compte comprennent les actifs des entreprises non agricoles, le bétail, le gros et le petit matériel agricole, les actifs et passifs financiers, les objets de valeur et les biens de consommation durables tels que les véhicules. Dans le cadre du programme LSMS+, par exemple, les trois catégories d'actifs prises en compte dans les six pays étaient les terres (agricoles et non agricoles), les comptes financiers et les téléphones portables.

#### Encadré 3 : Définitions de la propriété

*La propriété déclarée* fait référence aux personnes qui se considèrent comme propriétaires de l'actif en question, qu'elles en possèdent ou non la propriété légale ou documentée.

*La propriété économique* fait référence aux personnes qui auraient le contrôle du produit de la vente d'un actif.

*La propriété documentée* fait référence à l'existence de tout document reconnu par le gouvernement qu'un individu peut utiliser pour revendiquer des droits de propriété devant la Loi sur un actif en vertu du fait que son nom figure en tant que propriétaire sur le document.

*L'ensemble des droits sur un actif* comprend le droit de vendre, le droit de léguer, le droit de louer, le droit d'utiliser comme garantie et le droit d'apporter des améliorations ou d'investir.

Source : LSMS+

**(A2) La définition des classes et catégories d'actifs pertinentes nécessite des connaissances spécifiques à chaque pays afin de garantir une formulation adéquate des questions.** Les questions relatives aux actifs doivent être éclairées par le contexte juridique, et les types d'actifs pertinents peuvent varier d'un pays



à l'autre. Les directives UN EDGE recommandent donc d'examiner les éléments suivants lors de l'élaboration d'un questionnaire d'enquête :

- Le cadre juridique et les normes coutumières qui régissent les droits de propriété, y compris ceux liés aux régimes matrimoniaux et successoraux, dans les différentes régions du pays.
- Le lien entre la propriété des actifs et d'autres questions de développement, notamment la pauvreté, les moyens de subsistance, l'esprit d'entreprise, l'agriculture, l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les sexes.
- Les programmes et politiques gouvernementaux concernant les biens essentiels, y compris la distribution et l'attribution de titres de propriété pour les terrains et les logements
- Les études quantitatives existantes qui fournissent des informations sur la prévalence de la propriété d'actifs, tant au niveau des individus que des ménages, et sur la répartition des richesses entre les différents groupes de population, ainsi que des études relatives aux régimes fonciers dans le pays.

**(A3) Pour les actifs essentiels, le questionnaire doit faire la distinction entre les différents types de propriété d'actifs.** Plus précisément, la propriété peut être définie en fonction de la personne qui déclare que le bien lui appartient, de la personne qui peut utiliser le bien pour les transactions commerciales et de la personne dont le nom figure sur le titre de propriété (Voir Encadré 3). La distinction entre propriété déclarée, économique et documentée n'est pas simplement sémantique, mais a des implications importantes pour les modèles sexospécifiques d'accumulation de richesse intergénérationnelle (Doss, Grown et Deere 2008).

**(A4) Une analyse complète des actifs va au-delà de la propriété et prend en compte les droits et le contrôle de ces actifs par les individus.** Outre la propriété, les droits sur un actif peuvent également varier. L'ensemble des droits qui doivent être collectés pour les actifs principaux - c'est-à-dire les terres et les biens immobiliers - comprend le droit de vendre, le droit de léguer, le droit de louer, le droit d'utiliser comme garantie et le droit d'apporter des améliorations ou d'investir. Le questionnaire doit mesurer la capacité à exercer ces droits de manière indépendante en demandant l'autorisation au(x) fournisseur(s) du consentement. Enfin, il existe également une différence entre la propriété et le contrôle d'actifs, qui peuvent se chevaucher mais ne doivent pas nécessairement





le faire. Cette distinction est particulièrement pertinente pour la propriété et la gestion des parcelles, qui ne coïncident souvent pas et doivent être correctement prises en compte dans le questionnaire. Le Tableau 3 résume l'étendue de la collecte de données recommandée en fonction de la catégorie d'actifs.

**Tableau 3 Portée de la collecte de données recommandée sur les actifs**

Classes d'actifs	Propriété déclarée	Propriété économique	Propriété documentée	Ensemble de droits
Terre	X	X	X	X
Comptes financiers	X		X	
Téléphones portables	X			
Bétail	X			
Produits durables	X			

Source : Banque mondiale.

**(A5) Les actifs peuvent être détenus conjointement ou individuellement.** La collecte d'informations sur la propriété exclusive ou mutuelle est particulièrement importante pour comprendre les régimes matrimoniaux et successoraux. Il est recommandé de demander qui possède, gère et hérite des actifs clés, en permettant l'identification d'au moins trois personnes au sein du ménage pour chaque question (Hasanbasri et al. 2021a). Le questionnaire doit permettre l'identification unique de tout propriétaire ou détenteur de droits conjoints, tant **à l'intérieur qu'à l'extérieur du ménage**. Pour saisir des microdonnées désagrégées par individu, des questions spécifiques dans chaque module doivent être liées au fichier des ménages pour l'identification unique des individus associés à des phénomènes spécifiques, tels que la propriété d'un actif ou la gestion d'une parcelle agricole. L'Encadré 4 explique comment traiter les réponses contradictoires sur la propriété d'actifs.

**(A6) Compte tenu de son importance pour l'acquisition et l'accumulation de la richesse, la terre est considérée comme un actif essentiel et, à ce titre, mérite une attention particulière dans le questionnaire.** Pour bien collecter les données sur les terres, il est suggéré de commencer par une liste de toutes les terres possédées par le ménage. La recommandation est de collecter des données sur toutes les terres - agricoles et non agricoles - afin de répondre aux besoins de données pour les indicateurs 1.4.2 et 5.a.1 des ODD. Cette recommandation couvre



toutes les terres possédées ou accessibles via des droits d'utilisation et suit les recommandations récentes (Voir FAO, Banque mondiale et ONU-Habitat 2019). Il est important de noter qu'elle inclut également la terre/parcelle sur laquelle le logement est situé, ce qui signifie que les questions relatives à la propriété/aux droits devraient être déplacées du module sur le logement.

**(A7) Si possible, les questions relatives à la propriété et aux droits doivent être posées séparément à tous les individus adultes du ménage pour toutes les parcelles qu'ils possèdent.** Le fichier foncier inclurait toutes les parcelles utilisées, possédées ou accessibles par le biais de droits d'utilisation par tout membre du ménage, quelle qu'en soit l'utilisation (c'est-à-dire y compris les parcelles agricoles, résidentielles, pastorales, forestières et commerciales). Ce registre doit être établi avec la participation du plus grand nombre possible de membres du ménage afin d'en garantir l'exhaustivité. Pour la propriété foncière, il est recommandé de fournir l'identification (a) du répondant, (b) des propriétaires déclarés (au moins deux individus), (c) des propriétaires attestés (au moins deux individus) ainsi que des informations sur les documents officiels, (d) des détenteurs du droit de vendre (au moins deux individus), et (e) des détenteurs du droit de léguer (au moins deux individus).<sup>11</sup>

#### Encadré 4 : Comment gérer les réponses contradictoires sur la propriété d'actifs ?

Les directives EDGE (Evidence and Data for Gender Equality) des Nations unies recommandent de collecter des listes d'actifs (à l'exception des actifs financiers) au niveau du ménage afin d'éviter les complications liées à la conciliation des actifs déclarés par plusieurs personnes interrogées. Des divergences restent toutefois possibles si plusieurs personnes au sein du ménage déclarent des indicateurs de propriété et de droits. Bien que les modules de l'étude de mesure des niveaux de vie - Plus aient révélé un degré relativement élevé d'accord au sein du ménage (mais les cas de désaccord n'étaient pas négligeables), les directives UN EDGE reconnaissent que l'accord peut varier de manière significative selon le contexte. Elles recommandent deux approches pour concilier les divergences : (a) ignorer les divergences et attribuer la propriété en fonction du statut de propriété déclaré par chaque personne interrogée, et (b) ignorer toute divergence dans la propriété déclarée par les personnes interrogées sur la propriété exclusive ou conjointe de sorte que les personnes seront considérées comme des propriétaires exclusifs si elles sont les seules à déclarer être propriétaires d'un bien dans le même ménage. Si d'autres membres du ménage déclarent également posséder le même bien spécifique, ces personnes, ainsi que toutes les autres personnes déclarant posséder le bien, seront considérées comme des propriétaires conjoints.

Source : Nations Unies 2019.

<sup>11</sup> Si cela n'est pas possible, il est recommandé de concevoir les questions du fichier des parcelles comme dans la [version 4 du module du questionnaire](#) du document lié - au niveau de la parcelle, selon l'approche du répondant mandataire.



## (B) Travail et emploi

### Les recommandations en un coup d'œil

Le Tableau 4 résume les principales recommandations sur le travail et l'emploi, souligne les besoins en données qui seront satisfaits si elles sont prises en compte et renvoie aux explications détaillées dans la sous-section intitulée « Explication des recommandations ».

**Tableau 4 Résumé des principales recommandations sur le travail et l'emploi**

#	Recommandation	Paragraphe correspondant
1	<p><b>Suivre les normes de définition du travail et de l'emploi adoptées par la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST-19).</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour répondre aux besoins de données de l'indicateur minimum I.2 de la DSNU sur le nombre moyen d'heures consacrées à l'ensemble du travail (charge de travail totale).</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur minimum I.3 de la DSNU sur le taux d'activité des personnes âgées de 15 à 24 ans et de 15 ans et plus.</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur minimum I.15 de la DSNU sur le ratio emploi-population dans la force de l'âge par sexe, type de ménage et présence d'enfants.</li></ul>	(B1) (B2)
2	<p><b>Enregistrer le nombre d'heures consacrées à des activités spécifiques telles que la préparation des repas, la garde des enfants et le nettoyage.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Répondre aux besoins de données pour l'indicateur 5.4.1 de l'ODD, l'indicateur minimum I.1 de la DSNU sur le nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique et aux soins non rémunérés.</li></ul>	(B3)
3	<p><b>Recueillir des informations sur les emplois rémunérés à titre principal et secondaire au cours des sept derniers jours.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour répondre aux besoins de données pour l'indicateur 8.5.1 de l'ODD, l'indicateur minimum I.13 de la DSNU sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes.</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 8.8.1 des ODD sur les accidents du travail</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 5.5.2 de l'ODD sur la proportion de femmes occupant des postes de direction.</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur minimum I.8 de la DSNU sur la répartition en pourcentage de la population active par secteur.</li><li>• Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 8.3.1 de l'ODD, l'indicateur minimum I.9 de la DSNU sur l'emploi informel dans les emplois non agricoles.</li></ul>	(B4)
4	<p><b>Ajouter une question de dépistage de l'emploi sur sept jours pour différentes activités au début du module sur l'emploi, et inclure des questions de récupération pour saisir des informations sur le travail et l'emploi.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour répondre aux besoins de données de l'indicateur minimum I.14 de la DSNU sur la proportion de personnes employées travaillant à temps partiel.</li></ul>	(B5) (B6)



#	Recommandation	Paragraphe correspondant
	<b>Poser des questions explicites sur la production pour 'son propre compte' et sur les travailleurs familiaux qui apportent leur contribution.</b>	
5	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour répondre aux besoins de données de l'indicateur minimum I.4 de la DSNU sur la proportion de personnes employées qui travaillent à leur propre compte.</li> <li>Pour répondre aux besoins de données de l'indicateur minimum I.5 de la DSNU sur la proportion de personnes employées en tant qu'«aides familiaux».</li> </ul>	(B7)
	<b>Inclure une question sur la destination prévue de la production agricole afin de faire la distinction entre le marché et l'utilisation personnelle.</b>	
6	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour répondre aux besoins de données pour l'indicateur 2.3.2 de l'ODD sur le revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires.</li> </ul>	(B8)
7	<b>Obtenir des renseignements sur le contrôle des revenus.</b>	(B9)
	<b>Inclure des questions sur le chômage et la recherche d'emploi au cours des 30 derniers jours, et collecter des informations sur la recherche d'un emploi plus ou moins important.</b>	
8	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 8.5.2 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et de l'indicateur minimum I.10 de la DSNU sur le chômage.</li> <li>Pour répondre aux besoins en données de l'indicateur 8.6.1 de l'ODD et de l'indicateur minimum I.7 de la DSNU sur la proportion de jeunes qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation.</li> </ul>	(B10)
	<b>Encourager l'autodéclaration plutôt que la déclaration par procuration pour le module Travail.</b>	
9	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour améliorer le flux de questionnaires, il faut envisager de regrouper les modules d'enquête préexistants au niveau individuel, tels que la scolarisation et la santé, avec ceux relatifs au travail et à l'emploi, aux entreprises non agricoles et à la propriété d'actifs.</li> </ul>	(B11) et voir <a href="#">section (D)</a>

Source : Banque mondiale.

NB : ODD = Objectif de développement durable ; DSNU = Division de la statistique des Nations Unies.

## Exemple de module

- L'Annexe I du [guide LSMS sur l'emploi et la production pour compte propre dans les enquêtes auprès des ménages](#) propose un exemple de module de questionnaire sur le travail.



## Indicateurs connexes des ODD et indicateurs minimaux de la DSNU

Le Tableau 5 présente les indicateurs des ODD et les indicateurs minimaux de la DSNU relatifs à l'emploi et au travail, y compris la description de l'indicateur et le lien vers le fichier de métadonnées de l'indicateur.

**Tableau 5 Indicateurs des ODD et indicateurs minimaux de la DSNU relatifs à l'emploi et au travail**

Indicateur des ODD	Indicateur minimum DSNU	Description de l'indicateur (avec lien hypertexte vers le fichier de métadonnées)
5.4.1	I.1	<a href="#">Proportion du temps consacré au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence</a>
	I.2	<a href="#">Nombre moyen d'heures consacrées au travail total (charge de travail totale), par sexe</a>
	I.3	<a href="#">Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 24 ans et de 15 ans et plus, par sexe</a>
	I.4	<a href="#">Proportion d'employés travaillant à leur propre compte, par sexe</a>
	I.5	<a href="#">Proportion de personnes employées qui sont des travailleurs « aides familiaux », par sexe</a>
8.6.1	I.7	<a href="#">Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) qui ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, par sexe et par âge</a>
	I.8	<a href="#">Répartition en pourcentage de la population active par secteur, par sexe (les secteurs désignent ici l'agriculture, l'industrie et les services)</a>
8.3.1	I.9	<a href="#">Proportion d'emplois informels dans le travail non agricole, par sexe</a>
8.5.2	I.10	<a href="#">Taux de chômage, par sexe, âge et personnes handicapées</a>
8.5.1	I.13	<a href="#">Salaire horaire moyen des femmes et des hommes salariés, par profession, âge et personnes handicapées</a>
	I.14	<a href="#">Proportion d'actifs travaillant à temps partiel, par sexe</a>
	I.15	<a href="#">Ratio emploi-population pour les personnes en âge de travailler, par sexe, type de ménage et présence d'enfants</a>
2.3.2		<a href="#">Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, par sexe et statut indigène</a>
5.5.2		<a href="#">Proportion de femmes occupant des postes de direction</a>



Indicateur des ODD	Indicateur minimum DSNU	Description de l'indicateur (avec lien hypertexte vers le fichier de métadonnées)
8.7.1		<a href="#">Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans le travail des enfants, par sexe et par âge</a>
8.8.1		<a href="#">Taux de fréquence des accidents de travail mortels et non mortels, par sexe et par statut migratoire</a>

Source : Banque mondiale.

NB : ODD = Objectif de développement durable ; DSNU = Division de la statistique des Nations Unies.

## Recommandations expliquées

### **(B1) L'adoption cohérente des définitions du travail et de l'emploi de la 19<sup>e</sup> Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST-19) permettra d'obtenir une meilleure image des différences entre les sexes en matière d'emploi.**

Les nouvelles définitions internationales du travail et de l'emploi (Voir Encadré 5 et Figure 1) exigent que les instruments d'enquête soient mis à jour en tenant compte des nuances des nouveaux concepts, faute de quoi les pays tarderont à produire de nouvelles mesures avec précision. Dans certains questionnaires, les termes « travail » et « emploi » continuent d'être utilisés de manière interchangeable, même si les définitions diffèrent. L'emploi comprend le travail salarié et tout travail à but lucratif dans les entreprises familiales ou le travail indépendant. Les principaux changements relatifs au genre dans le nouveau cadre sont la classification de la production de biens pour usage propre comme travail (et non comme emploi) et l'ajout de la fourniture de services pour usage propre comme travail.

#### Encadré 5 : Définitions du travail et de l'emploi

*Le travail* désigne toute activité, rémunérée ou non, visant à produire des biens et des services (c'est-à-dire toute activité productive). Cela comprend l'emploi ainsi que le temps passé à fournir ou à créer des services et des biens pour son propre usage. Cette « production pour usage personnel » comprend à la fois les biens (par exemple, l'agriculture, la pêche, la conservation d'aliments, la couture de vêtements) et les services (par exemple, la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées, la préparation d'aliments et de repas pour la consommation immédiate, d'autres tâches ménagères).

*L'emploi* est un sous-ensemble spécifique du travail, défini comme un travail effectué en vue d'une rémunération ou d'un profit.



Figure 1. Définition du travail selon la CIST-19 et le SCN 2008

Destination prévue du produit	Pour un usage final propre		Utilisation par d'autres				
	Formes de travail	Travail de production...		Emploi (travail rémunéré ou à but lucratif)	Stage non rémunéré	Autres activités professionnelles	Travail bénévole...
...de services		...de marchandises	...dans les unités marchandes et non marchandes				...dans les ménages produisant...
				...marchandises	...services		
Relation avec le SCN 2008	Activités à l'intérieur de la frontière de production du SCN						
	Activités à l'intérieur du domaine général de production du SCN						

Source : ICLS-19 2013.

Note : SCN = Système de comptabilité nationale.

**(B2) Les normes actualisées de la CIST-19 offrent plusieurs possibilités de mieux saisir le travail et l'emploi des femmes.** Tout d'abord, les normes de la CIST-19 reconnaissent que les individus peuvent être engagés simultanément dans différentes formes de travail au cours d'une période de référence donnée et que le module du travail doit tenter de capter cette concomitance autant que faire se peut. Cette reconnaissance est particulièrement pertinente pour les femmes qui exercent souvent plus d'une forme de travail rémunéré et/ou non rémunéré. Deuxièmement, les normes du travail révisées définissent également clairement les limites entre la production marchande et la production pour usage personnel. Il est important de noter que la répartition des individus entre les différentes formes de travail n'est pas neutre du point de vue du genre.

De manière générale, les femmes ont tendance à effectuer davantage d'activités relevant de la production de services pour usage propre que les hommes, qui ont tendance à fournir davantage de biens pour usage propre. Sur le terrain, il est important de veiller à ce que les personnes qui occupent des emplois à petite échelle ou informels ou qui aident dans les entreprises familiales ou les exploitations agricoles soient prises en compte dans les enquêtes en tant qu'employés (si le travail est rémunéré ou lucratif) ou en tant que personnes engagées dans la production de biens pour leur propre usage (si le travail est destiné à l'usage personnel). Actuellement, les chiffres de l'emploi dans de nombreux pays ne reflètent pas toujours cette classification actualisée, ce qui entraîne une sous-estimation du travail et de l'emploi des femmes et, en fin de compte, de leur contribution à la société.



#### Encadré 6 : Sous-déclaration de l'activité économique des femmes : Raisons et implications au Honduras

Une étude évaluant l'écart entre l'engagement déclaré et réel des femmes dans les activités économiques dans les zones rurales du Honduras a révélé que les femmes sous-estiment leur engagement dans les activités économiques, y compris la production pour leur propre consommation, la production de biens marchands, les services rémunérés et le commerce. Par conséquent, le taux d'activité des femmes rurales au Honduras est potentiellement sous-estimé de 23 points de pourcentage. L'étude a également mis en lumière les raisons de la sous-déclaration de l'activité économique des femmes. D'une part, les femmes se considèrent (et sont identifiées) principalement comme des femmes au foyer, et les concepts de travail domestique et d'emploi sont considérés comme mutuellement exclusifs. D'autre part, les femmes définissent « l'emploi » sur la base d'un ensemble de caractéristiques nécessaires qui excluent nombre de leurs propres activités. Plus précisément, le travail doit (a) être effectué physiquement en dehors de la maison, (b) être effectué contre de l'argent, et (c) impliquer un engagement suffisant en termes de temps. L'application des normes de la 19e Conférence internationale des statisticiens du travail modifierait donc radicalement les statistiques officielles.

Source : Muller et Sousa 2020.

**(B3) Étant donné le rôle prépondérant des femmes dans l'exécution des tâches domestiques et des soins, la prise en compte de la fourniture de services pour compte propre en tant que travail a des implications significatives.** Le travail domestique et les soins non rémunérés sont souvent mal pris en compte dans les enquêtes traditionnelles, ce qui empêche de mieux comprendre les schémas d'allocation du travail en fonction du sexe. Ce type de travail peut absorber de nombreuses heures par jour ou par semaine, en particulier pour les femmes. Les personnes qui ont un emploi, celles qui sont au chômage et celles qui ne font pas partie de la population active peuvent s'engager dans le travail domestique et de soins. La collecte de ces données peut se faire en demandant aux participants à l'enquête d'enregistrer le nombre d'heures consacrées à des activités spécifiques telles que la préparation des repas, la garde des enfants et le nettoyage, en incluant des carnets de temps dans les enquêtes sur les ménages ou en menant des enquêtes spécialisées sur l'emploi du temps.<sup>12</sup>

**(B4) Une compréhension approfondie des emplois salariés principaux et secondaires est indispensable pour une analyse pertinente du genre.** Les normes internationales stipulent que la part de la population employée, la part de l'emploi dans différents secteurs et l'emploi informel sont tous dérivés des informations collectées sur les emplois principaux et secondaires au cours des sept derniers jours. Le questionnaire doit contenir des informations sur l'emploi

<sup>12</sup> La Banque mondiale est actuellement engagée dans un travail méthodologique visant à produire des orientations actualisées sur la mesure de l'emploi du temps.



principal - notamment les caractéristiques par industrie, secteur, temps de travail, revenus, attachement à l'emploi et niveau d'informalité - afin de permettre une analyse ultérieure nuancée. Si nécessaire, pour l'esprit d'entreprise et d'autres indicateurs, un module sur les emplois occupés au cours des 12 derniers mois peut être ajouté avec des questions qui ne peuvent pas être traitées avec le module des sept jours, par exemple lorsqu'il y a une forte saisonnalité.

**(B5) Les normes sociales dominantes et les préjugés sexistes sur ce qui constitue le travail peuvent fausser les chiffres de la participation au marché du travail et les estimations des heures ouvrées par sexe.** L'un des problèmes est que l'emploi féminin est souvent différent de l'emploi masculin. Par exemple, les femmes, qui représentent une grande proportion des travailleurs familiaux (c'est-à-dire les membres du ménage dont le travail soutient d'autres membres engagés dans une activité indépendante, en particulier dans la gestion d'une exploitation agricole ou d'une entreprise non agricole), peuvent ne pas s'identifier comme ayant un emploi. Toutefois, selon les nouvelles classifications, elles sont en fait employées car leur travail implique une compensation indirecte sous la forme d'un revenu pour le ménage si l'entreprise est rentable. De même, les femmes qui effectuent des travaux à petite échelle ou occasionnels peuvent ne pas considérer qu'il s'agit d'un travail. Par conséquent, le travail est sous-déclaré à moins que le questionnaire n'aborde explicitement ces questions (Voir Encadré 6).

**(B6) Les questions de sélection sur l'emploi et les questions de récupération peuvent aider à identifier toutes les formes de travail effectuées par tous les membres du ménage.** Pour tenir pleinement compte des différences entre les contributions des hommes et des femmes au travail, il est donc important d'inclure dans le questionnaire un large éventail d'activités reflétant différents types de travail. Les orientations du LSMS+ suggèrent d'ajouter, au début du module sur l'emploi, une question de vérification de l'emploi pendant sept jours pour différentes activités afin d'obtenir une réponse plus complète, car de nombreuses activités peuvent ne pas être considérées comme du travail. Il est recommandé que le questionnaire énumère des activités économiques spécifiques parmi lesquelles les répondants peuvent choisir, plutôt que de demander une réponse par « oui ou non ». De même, des recherches récentes de l'OIT et de la Banque mondiale montrent que les questions de récupération visant à recueillir des informations sur le travail et l'emploi pour les personnes qui n'identifient pas leurs activités comme telles peuvent améliorer de manière significative la précision des classifications de l'emploi et du travail pour les hommes et les femmes, mais surtout pour ces dernières (Voir Encadré 7).



### Encadré 7 : Sous-déclaration de l'activité économique des femmes : amélioration de la précision des réponses au Sri Lanka

Une étude pilote menée par la Banque mondiale et l'Organisation internationale du travail en partenariat avec l'Institut national de la statistique du Sri Lanka a permis de tirer d'importantes leçons pour mesurer le travail des femmes et des hommes par le biais d'enquêtes auprès des ménages, en appliquant les normes de la 19e Conférence internationale des statisticiens du travail. Entre autres résultats importants, l'étude a mis en évidence l'importance des questions de récupération. Elle a révélé que certains membres du ménage, en particulier les travailleurs familiaux, ne déclaraient leur activité professionnelle que si on leur posait la question de récupération correspondante. L'inclusion de questions pour les travailleurs familiaux collaborant à l'agriculture et de questions de récupération sur les petits emplois ou les emplois occasionnels peut conduire à une saisie plus précise et plus cohérente de la participation des femmes à toutes les formes de travail et constitue donc une bonne pratique recommandée.

Source : L'OIT et la Banque mondiale 2021

Les questions de récupération sont très spécifiques au contexte et doivent donc être formulées avec soin. Lorsqu'elles sont bien formulées, elles constituent un outil important pour classer correctement les contributions des individus au travail.

**(B7) Il est important de garder à l'esprit qu'il y a deux poids deux mesures pour les hommes et les femmes dans la définition et le calcul des indicateurs.**

Bien que les schémas d'emploi des femmes divergent de ceux des hommes dans de nombreux domaines, dans certains cas, les femmes exercent exactement la même activité et sont pourtant classées différemment. Les femmes qui travaillent dans l'entreprise familiale, l'exploitation agricole ou à l'entrepôt sont souvent comptabilisées automatiquement comme des travailleuses familiales, même lorsqu'elles font le même travail que leurs maris. Dans de tels cas, les classifications internationales conseillent de les reconnaître comme employeuses (lorsqu'il y a au moins un employé) ou comme travailleuses à leur compte (lorsqu'il n'y a pas d'employé) comme leurs homologues masculins. L'inclusion de questions spécifiques dans le module peut aider à éviter l'application de perceptions biaisées lors de la définition des catégories d'emploi pour les hommes et les femmes.

**(B8) La production agricole présente un écart d'emploi particulièrement important entre les hommes et les femmes.** La sous-déclaration dans le domaine agricole est courante parce que les femmes sont moins susceptibles que les hommes de définir leurs activités comme du travail et parce qu'elles ont tendance à travailler plus longtemps que les hommes (Francavilla 2019). Les directives du LSMS+ recommandent que, pour capter correctement la participation des femmes à l'agriculture, les enquêtes incluent une question sur la destination prévue de la production agricole (marché ou utilisation personnelle).



**(B9) Outre l'identification de toutes les sources de revenus, il convient de déterminer qui contrôle ces revenus.** Le revenu du travail est un déterminant important de l'autonomisation économique des femmes. Cependant, la capacité d'une femme à gagner un revenu ne garantit pas qu'elle ait le contrôle sur la manière dont ce revenu est dépensé, épargné ou investi.<sup>8</sup> La recommandation de l'enquête LSMS pour le travail/l'emploi est de demander l'identification (a) du répondant et (b) du ou des membres du ménage (au minimum deux personnes) qui contrôlent l'utilisation des revenus - la question est posée séparément pour chaque emploi répertorié pour l'individu au cours de la période de référence considérée. Cette recommandation s'étend à d'autres sources de revenus telles que les revenus agricoles provenant de la vente de récoltes, de la production de bétail ou de la pêche et doit également s'appliquer aux revenus non liés au travail tels que les transferts sociaux et les envois de fonds.

**(B10) La mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre peut contribuer à rendre plus visibles les besoins non satisfaits des femmes en matière d'emploi et les contraintes qui les empêchent de travailler plus d'heures.** La sous-utilisation de la main-d'œuvre, définie comme la différence entre le désir des individus de travailler et leur capacité à le faire, est incluse en tant que nouvelle catégorie dans les normes de la CIST-19. Cette catégorie est particulièrement pertinente lorsqu'il s'agit d'étudier les différences entre les sexes en matière d'accès à des emplois plus diversifiés et de meilleure qualité.

Par exemple, dans les études pilotes de l'enquête sur la main-d'œuvre de l'OIT, parmi les membres du ménage qui ont déclaré vouloir travailler ou travailler davantage, les femmes ont cité les responsabilités familiales plus de cinq fois plus souvent que les hommes comme raison de ne pas chercher d'emploi et presque quatre fois plus souvent comme raison de ne pas être disponible pour accepter un emploi (Benes et Walsh 2018). De même, parmi les personnes employées, les femmes sont nettement plus susceptibles que les hommes de mentionner les responsabilités familiales comme raison de travailler moins d'heures qu'une semaine de travail typique. Le programme LSMS+ a donc encouragé les pays à inclure des questions sur le chômage et la recherche d'emploi au cours des 30 derniers jours et à demander des informations sur la recherche d'un travail plus important ou différent.

**(B11) L'autodéclaration est particulièrement importante pour le module sur le travail.** Conformément aux directives du WWP et du LSMS, tout doit être mis en œuvre pour collecter des informations directement auprès de chaque membre du ménage concernant ses propres activités professionnelles. Ce n'est



que lorsque cela n'est pas possible que l'on peut demander à un autre membre adulte du ménage de fournir les informations au nom du membre de la famille en question. Pour obtenir des informations complètes et précises sur le travail et l'emploi de tous les membres du ménage, il est important non seulement de collecter des informations au niveau individuel, mais aussi de donner à tous les membres du ménage ayant l'âge requis<sup>13</sup> la possibilité de déclarer leurs propres activités professionnelles. Les personnes interrogées par procuration peuvent ne pas fournir d'informations précises sur le revenu et le travail des autres, y compris celui de leur conjoint.

## (C) L'esprit d'entreprise

### Les recommandations en un coup d'œil

Le Tableau 6 résume les principales recommandations, met en évidence les besoins en données qui seront satisfaits si elles sont prises en compte et renvoie aux explications détaillées dans la sous-section intitulée « Recommandations expliquées ».

**Tableau 6 Résumé des principales recommandations sur l'esprit d'entreprise**

#	Recommandation	Paragraphe correspondant
1	<b>Adopter une définition claire de l'esprit d'entreprise.</b>	(C1)
2	<b>Inclure des questions de sélection pour identifier les activités potentielles liées à l'esprit d'entreprise, et inclure des vérifications de données avec le module de travail.</b>	(C2)
3	<b>La période de référence pour les questions relatives à l'esprit d'entreprise doit être les 12 derniers mois.</b>	(C2)
4	<b>Séparer la propriété de l'entreprise de sa gestion.</b>	(C3)
5	<b>Distinguer la propriété d'entreprise de la propriété d'actifs.</b>	(C4)
6	<b>Recueillir des informations auprès du gestionnaire associé de chaque entreprise.</b>	(C4)
7	<b>Optez pour l'auto-déclaration plutôt que pour la déclaration par procuration pour toutes les questions relatives à l'esprit d'entreprise.</b>	Voir <a href="#">section (D)</a>

Source : Banque mondiale

<sup>13</sup> Les données sur le travail doivent être collectées pour tous les membres du ménage en âge de travailler. L'âge de travail doit être défini au niveau de l'enquête ou du pays (Durazo et al. 2021).

## Exemple de module

- L'échantillon recommandé est l'instrument d'enquête EDGE (Voir l'Annexe 1 du [rapport EDGE sur l'esprit d'entreprise](#)).

## Indicateurs connexes

Le Tableau 7 présente les indicateurs minimaux de la DSNU relatifs à l'esprit d'entreprise, ainsi que la description de l'indicateur.

**Tableau 7 Indicateurs minimaux de la DSNU relatifs à l'esprit d'entreprise**

Indicateur des ODD	Indicateur minimal DSNU	Description de l'indicateur
	I.6	<a href="#">Proportion de salariés ayant le statut d'employeurs, par sexe</a>
	Voir note	Pourcentage de la population adulte ayant le statut d'entrepreneur, par sexe

Source : Banque mondiale.

NB : Cet indicateur d'entrepreneuriat était auparavant un indicateur minimal de la DSNU, mais il a été supprimé lors du cycle le plus récent. ODD = Objectif de développement durable ; DSNU = Division statistique des Nations Unies.

## Recommandations expliquées

**(C1) Une définition méthodologique claire peut contribuer à produire des informations comparables au niveau international sur l'esprit d'entreprise.**

Le projet EDGE a défini un entrepreneur comme une personne qui exerce un contrôle direct sur les activités d'une entreprise qu'elle possède seule ou avec d'autres personnes. Même si cette définition est encore large, elle a permis d'opérationnaliser le concept dans les six pays pilotes participants.

**(C2) Il est important de choisir le bon type d'enquête pour bien cerner l'esprit d'entreprise des femmes.** Les enquêtes auprès des ménages sont une excellente source d'informations sur l'entrepreneuriat féminin.<sup>14</sup> EDGE s'est concentré

<sup>14</sup> Pour développer des indicateurs de genre sur l'esprit d'entreprise, deux sources de données sont particulièrement pertinentes : (a) les données provenant d'enquêtes auprès des ménages, qui collectent principalement des informations sur les micro et petites entreprises ; et (b) les données au niveau de l'entreprise provenant de registres, d'enquêtes sur les entreprises et de

uniquement sur les enquêtes auprès des ménages et ses études pilotes ont révélé que cette source capte principalement les femmes et les hommes entrepreneurs qui exploitent des micro-entreprises ou des petites entreprises à domicile, qui opèrent principalement dans les secteurs du commerce et des services. Par conséquent, ces entrepreneurs peuvent ne pas être couverts de manière adéquate par une enquête sur les entreprises ou un registre des entreprises. La plupart des femmes entrepreneurs sont concentrées dans des micro ou petites entreprises, qui sont souvent basées sur le ménage. En règle générale, il est recommandé d'utiliser les instruments nationaux de collecte de données existants pour garantir la durabilité de la collecte de données. L'ajout de quelques questions ou d'un module sur l'entrepreneuriat à une enquête existante sur la main-d'œuvre ou à une autre enquête sur les ménages peut contribuer à maintenir les coûts à un niveau raisonnable. Pour tenir compte de la nature irrégulière de certaines activités entrepreneuriales, la période de référence de l'enquête pour les questions relatives à l'entrepreneuriat est souvent les 12 derniers mois.

**(C3) La propriété d'actifs dans le contexte des entreprises non agricoles mérite une attention particulière dans la conception des questionnaires.** Doss, Grown et Deere (2008) soutiennent la prise en compte de la propriété et de la gestion de l'entreprise séparément, par sexe, sans supposer que la propriété implique la gestion ou vice versa. Il est également important de ne pas déduire des questions de l'enquête que les actifs de l'entreprise appartiennent au propriétaire de l'entreprise. Il est conseillé de sonder la propriété individuelle et conjointe de l'entreprise et de ses actifs, car les propriétaires de l'entreprise ne possèdent pas nécessairement certains de ses actifs. En outre, les applications d'entretien personnel assisté par ordinateur doivent intégrer des contrôles de qualité des données afin de signaler toute incohérence interne entre ce module et le module sur le travail au niveau individuel concernant les membres du ménage qui sont des travailleurs de l'entreprise.

**(C4) Le choix du bon répondant est essentiel pour évaluer les aspects sexospécifiques de l'esprit d'entreprise.** Le répondant pour chaque entreprise devrait être le directeur associé (ou l'un des directeurs disponibles dans le cas

---

recensements économiques contenant des informations sur les propriétaires d'entreprises. Les enquêtes sur l'agriculture peuvent privilégier les parcelles commerciales ou celles plus grandes ; elles laissent donc de côté, de manière disproportionnée, les femmes qui exploitent des parcelles plus petites. Les enquêtes formelles sur les entreprises peuvent ne pas donner une image complète de la répartition des entreprises en fonction du sexe, car les entreprises appartenant à des femmes sont plus susceptibles d'être informelles et plus petites. De même, les enquêtes sur la main-d'œuvre sont souvent principalement axées sur les modalités de travail formelles.



d'entreprises gérées conjointement). L'autodéclaration lors de la collecte de données sur l'entrepreneuriat est essentielle, car les personnes interrogées par procuration peuvent avoir des difficultés à se souvenir d'autres entrepreneurs dans leur ménage et peuvent ne pas disposer d'informations complètes sur les motivations et les aspirations entrepreneuriales, les ressources et les contraintes entrepreneuriales, et les performances entrepreneuriales des autres membres du ménage sur lesquels elles se fondent (ONU 2018). Les directives de l'enquête LSMS sur les entreprises familiales consistent à identifier (a) le répondant, (b) les propriétaires déclarés (au moins deux personnes), (c) les gestionnaires (au moins deux personnes), et (d) les travailleurs du ménage (au moins quatre personnes) - ainsi que des informations sur les apports de main-d'œuvre pour chaque travailleur.

## (D) Zoom sur la sélection des répondants et l'importance de l'autodéclaration

**(D1) La collecte de données au niveau individuel est une condition préalable à une ventilation significative par sexe.** De nombreux échecs à combler les lacunes liées aux données sur le genre sont dus au fait que les données ne sont pas collectées au niveau individuel. Les données sur les actifs et les activités rémunératrices ne sont souvent collectées qu'au niveau du ménage, même lorsque ces actifs et activités sont attribuables à des individus. La pratique courante risque d'omettre d'importantes disparités au sein des ménages. Par exemple, certains pays peuvent demander si le ménage possède un téléphone portable, sans collecter d'informations sur les membres du ménage qui en sont propriétaires. Il n'est donc pas possible de produire des données précises, ventilées par sexe, sur la possession d'un téléphone portable. Même lorsque les données des enquêtes sur les ménages sont collectées au niveau individuel, les informations sont souvent recueillies auprès d'un seul répondant, généralement le membre du ménage qui s'identifie comme étant « le mieux informé » (Voir Encadré 8).



### Encadré 8 : Lacunes analytiques du concept de chef de ménage

De nombreuses enquêtes collectent des données en interrogeant des mandataires tels que les « chefs de ménage », même si la fiabilité et la pertinence des estimations des ménages différenciés par le « chef de ménage » continuent de faire l'objet de débats. Plusieurs lacunes ont été signalées : (a) les ambiguïtés dans la définition et la compréhension de la notion de chef de ménage par les enquêteurs et les personnes interrogées ; (b) l'hypothèse, dans de nombreux pays, que le chef de ménage est un homme, les données étant probablement sujettes à des perceptions sexistes de la part des enquêteurs et des personnes interrogées ; (c) l'utilité limitée d'une catégorie telle que celle des « ménages dirigés par des femmes » parce qu'elle ne reflète pas les diverses réalités économiques de ces ménages ; et (d) le caractère dépassé du concept de chef de ménage, qui n'est plus utilisé depuis longtemps dans les enquêtes nationales représentatives dans des pays tels que le Canada, le Royaume-Uni et les États-Unis. Une meilleure approche consiste à prendre en compte la composition du ménage dans l'analyse des données d'enquête et à examiner les profils démographiques et de revenus des membres du ménage.

Source : Munoz Boudet et al. 2018 ; ONU Femmes 2019.

**(D2) Dans l'idéal, chaque personne âgée de 18 ans et plus devrait fournir elle-même des informations personnelles sur la propriété et le contrôle d'actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise.** Des études ont montré qu'un mandataire peut fournir une réponse différente de celle de la personne concernée, ce qui peut fausser l'analyse (Bardasi et al. 2011 ; Kilic et Moylan 2016). Par exemple, par rapport aux meilleures pratiques internationales consistant à interroger en privé des adultes sur leur propriété et leurs droits en matière de biens personnels, l'approche habituelle consistant à interroger le(s) membre(s) du ménage le(s) mieux informé(s) sur la propriété et les droits des membres adultes du ménage en matière de biens s'est avérée générer (a) des taux plus élevés de propriété exclusive déclarée et économique de terres agricoles chez les hommes, et (b) des taux plus faibles de propriété conjointe déclarée et économique chez les femmes (Kilic et al. 2020). Le sexe du mandataire, ainsi que sa relation avec l'enquêté cible, peuvent également introduire un biais supplémentaire. La déclaration par procuration aggrave les problèmes d'inexactitude - en particulier dans les contextes à faible revenu, qui sont généralement associés à de faibles taux de propriété foncière documentée, à un emploi saisonnier et informel répandu, qui sont complexes à mesurer, et à des normes sociales ou des barrières réglementaires qui peuvent influencer la manière dont les répondants par procuration fournissent des informations sur les rôles économiques des autres membres du ménage et sur la propriété et les droits liés aux actifs (Hasanbasri





et al. 2021b). L'Encadré 9 résume l'expérience des pays LSMS+ qui sont passés des réponses par procuration aux réponses directes et l'Encadré 10 examine les implications financières de la réalisation d'entretiens individuels.

#### Encadré 9 : Passer des réponses indirectes aux réponses directes : L'expérience des pays LSMS

Les taux de réponse obtenues auprès des adultes éligibles ont été élevés dans les quatre pays ayant achevé l'Etude sur la mesure des niveaux de vie - Plus (LSMS+). Au Malawi, 82 % de tous les adultes éligibles ont été interrogés avec succès. Au Cambodge, en Éthiopie et en Tanzanie, les pourcentages d'adultes éligibles interrogés étaient respectivement de 92, 96 et 80 %. En ce qui concerne les modules d'actifs spécifiques, pour les ménages possédant des terres non habitables, 95 % des personnes en Éthiopie ont été interrogées ; ces pourcentages étaient de 83 % au Malawi et de 79 % en Tanzanie. Les taux d'entretien étaient légèrement plus élevés pour les terres à usage d'habitation en Éthiopie et en Tanzanie. En Éthiopie, environ 96 % des répondants éligibles ont été interrogés pour le module sur la téléphonie potable, alors que ces pourcentages étaient de 82 % au Malawi et de 80 % en Tanzanie. Dans l'ensemble, les différences de taux d'entretien entre les zones urbaines et les zones rurales n'étaient pas très importants, mais les différences entre les sexes étaient substantielles - en particulier au Malawi et en Tanzanie, où les femmes éligibles étaient beaucoup plus susceptibles d'être disponibles pour des entretiens que les hommes éligibles.

Source : Hasanbasri et al. 2021b.

**(D3) Malgré ses inconvénients potentiels, la déclaration par procuration peut être une option valable lorsque les contraintes de budget et de temps ne permettent pas de réaliser des entretiens individuels avec tous les membres du ménage.** Lorsque les entretiens individuels ne sont pas réalisables, l'utilisation de répondants par procuration est considérée comme préférable aux données manquantes. Que ce soit l'auto-déclaration ou la déclaration par procuration, il est essentiel d'assurer l'identification correcte du répondant. Ainsi, il est important de collecter l'identifiant du fichier du répondant réel qui fournit les données pour chaque personne, afin de préciser si les informations individuelles sont fournies par des mandataires ou par les personnes elles-mêmes.

L'un des principaux problèmes des enquêtes précédentes est que l'impossibilité d'attribuer une réponse à une personne donnée masque les différences significatives entre les sexes dans les réponses. Le questionnaire doit fournir des instructions spécifiques sur la personne censée répondre aux questions et inclure l'identifiant du répondant. Au début de chaque nouveau module, le questionnaire devrait préciser (a) si le répondant répond pour lui-même



et (b) qui répond au nom de (nom) afin de s'assurer que chaque réponse peut être codée correctement.

#### Encadré 10 : Le coût supplémentaire de la mise en œuvre des entretiens individuels

La collecte de données individuelles prend plus de temps que l'utilisation d'une approche fondée sur des répondants indirects, mais quelle est la différence exacte ? Au Malawi, deux enquêtes de portée identique ont été menées en même temps, la seule différence étant que l'une (IHPS) a utilisé l'approche de l'entretien individuel tandis que l'autre (IHS4) a été menée avec l'approche habituelle consistant à interroger le(s) membre(s) du ménage « le(s) mieux informé(s) » sur la propriété d'actifs. Une comparaison des approches révèle qu'en moyenne, les équipes de terrain ont passé environ 3,4 jours dans une zone de dénombrement de l'enquête IHS4, un enquêteur visitant chaque ménage. Les mêmes équipes de terrain ont passé en moyenne 4,5 jours dans une zone de dénombrement de l'enquête IHPS, ce qui impliquait d'interroger simultanément, dans la mesure du possible, jusqu'à quatre adultes dans chaque ménage. Le fait de passer d'une à quatre personnes interrogées a donc augmenté la durée de l'entretien de 1,1 jour, soit 32 % de plus que l'approche standard. De même, les données de l'enquête nationale par panel de la Tanzanie en 2019/20 montrent que les enquêteurs passent en moyenne 270 minutes dans un ménage, dont 79 minutes, soit environ 30 % du temps, à s'entretenir avec les adultes de ce ménage. Au niveau national, un entretien avec un membre adulte du ménage dure en moyenne 30 minutes.

Source : Hasanbasri et al. 2021b.



## **PARTIE II**

# **Processus de collecte de données pour de meilleures statistiques sur le genre**

## Les recommandations en un coup d'œil

Le Tableau 8 résume les principales recommandations visant à améliorer la collecte de données sur le genre et renvoie aux explications détaillées dans la sous-section intitulée « Recommandations expliquées ».

**Tableau 8 Résumé des principales recommandations sur la collecte de données tenant compte de la dimension de genre**

#	Recommandation	Paragraphe correspondant
1	<i>Procéder à une évaluation spécifique à l'enquête.</i>	(E1) (E2)
2	<i>Sensibiliser les enquêteurs aux concepts de genre dans le cadre de la formation, des instructions, des conseils écrits et de la supervision.</i>	(E3) (E4)
3	<i>Garantir le respect de la vie privée lors des entretiens.</i>	(E5)
4	<i>Veiller à ce que l'enquêteur et la personne interrogée soient du même sexe, si le contexte du pays l'exige.</i>	(E6)
5	<i>Réaliser un projet pilote tenant compte de la dimension genre avant de lancer l'enquête sur le terrain.</i>	(E7)

Source : Banque mondiale

## Protocoles d'échantillonnage sur le terrain

- Un exemple de manuel de l'enquêteur pour les modules relatifs aux actifs se trouve à l'Annexe II du [document de présentation du programme LSMS+](#).
- Un exemple de manuel de formation des enquêteurs est disponible à l'Annexe 2 du [guide LSMS sur l'emploi et la production pour usage personnel dans les enquêtes auprès des ménages](#).

## Recommandations expliquées

**(E1) L'intégration d'une dimension genre dans les enquêtes va bien au-delà de la conception des questionnaires.** Les considérations de genre doivent également être intégrées dans la mise en œuvre de l'enquête.<sup>15</sup> Cette section met en évidence

<sup>15</sup> Cette section porte sur la mise en œuvre sur le terrain. Deux autres éléments essentiels du processus de collecte pour garantir des données équilibrées sur le genre sont la conception de l'échantillon et le codage des données, qui sortent du cadre de la présente

les aspects pertinents à prendre en compte lors de la réalisation sur le terrain d'une enquête censée générer des données pertinentes sur le genre. Bien que la plupart des recommandations présentées ici soient considérées comme des bonnes pratiques en matière d'initiatives de collecte de données en général, certaines considérations sont particulièrement cruciales pour les statistiques sur le genre.

Au-delà du respect des meilleures pratiques en matière de collecte de données, la production de statistiques fiables sur le genre dépend d'une prise en compte réfléchie des déséquilibres entre les sexes lors de la mise en œuvre de l'enquête. En règle générale, de bons principes de collecte de données peuvent être considérés comme une condition nécessaire, mais non suffisante, pour obtenir des statistiques fiables sur le genre. Parmi les écueils courants de la collecte de données sur le genre, on peut citer l'insuffisance de la sensibilisation des enquêteurs aux concepts de genre, le non-respect de la vie privée ou l'inadéquation des sexes entre les enquêteurs et les personnes interrogées. Ne pas tenir compte de ces problèmes éventuels peut introduire un biais dans les données collectées.

**(E2) Les compromis entre coût et précision doivent être soigneusement équilibrés.** La réalisation d'une évaluation spécifique à l'enquête peut contribuer à atténuer ces préoccupations. Sur la base des résultats de cette évaluation, la mise en œuvre du travail sur le terrain et la programmation des entretiens peuvent être légèrement modifiées pour permettre aux enquêteurs d'utiliser leur temps plus efficacement, de mieux cibler les individus et de réduire la dépendance à l'égard des enquêtés de substitution. Étant donné la nature spécifique du contexte de ces compromis, les recommandations ne sont pas généralisables, mais le travail du LSMS+ a montré qu'il est possible d'interroger des personnes dans différents types de configurations de travail sur le terrain – des équipes mobiles se déplaçant vers différentes zones de dénombrement ainsi que dans des contextes avec des recenseurs résidentiels.

**(E3) La réussite de la mise en œuvre sur le terrain repose sur des manuels d'instructions détaillés destinés aux superviseurs et aux enquêteurs.** Le langage du manuel doit être simple et facile à comprendre et doit être un guide utile pendant la formation, ainsi qu'un document de référence à utiliser pendant les opérations

---

note d'orientation. La conception de l'échantillon de l'enquête doit également garantir que les chiffres par sexe sont fiables et qu'ils peuvent être ventilés selon d'autres caractéristiques, si nécessaire, pour une analyse statistiquement pertinente du genre (par exemple, la région, l'éducation, les groupes d'âge, la situation matrimoniale, et ainsi de suite). En outre, il peut s'avérer nécessaire d'organiser une formation ou de mettre en place des protocoles pour garantir l'absence de biais lors des phases de post-codage, de vérification et d'imputation.



sur le terrain. Le manuel de travail sur le terrain doit couvrir tous les aspects de l'enquête. Son langage doit être exempt de préjugés sexistes ou d'autres stéréotypes. Notamment, l'on prêter attention aux exemples donnés afin de ne pas renforcer les stéréotypes sexistes. En outre, les informations supplémentaires nécessaires pour aider les superviseurs à assumer leurs responsabilités sur le terrain sont les suivantes : les procédures d'organisation et de contrôle du flux de matériel à destination et en provenance du terrain, les approches de suivi du travail sur le terrain, les avantages du respect des calendriers, les procédures de contrôle de la qualité et d'examen des questionnaires renseignés sur le terrain, et les mesures à prendre en cas de découverte d'erreurs graves.

**(E4) Les manuels et la formation des enquêteurs doivent accorder une attention particulière aux nouveaux concepts.** Certaines des mises à jour recommandées pour les questionnaires sur la propriété d'actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise doivent être expliquées en détail dans les manuels de l'enquêteur pour s'assurer que les enquêteurs peuvent obtenir des réponses correctes et répondre de manière réfléchie à toutes les questions de clarification qui peuvent survenir au cours du processus d'entretien. Par exemple, les réponses aux questions sur la propriété et les droits relatifs aux actifs peuvent ne pas être cohérentes, et les enquêteurs doivent se sentir à l'aise pour gérer ces ambiguïtés lorsqu'ils enregistrent les réponses. De même, les enquêteurs peuvent plaider de manière plus convaincante en faveur d'entretiens individuels plutôt que de recourir à un mandataire s'ils comprennent pourquoi cette approche est privilégiée.

Des formations devraient être organisées pour mieux expliquer les concepts liés au genre afin d'atténuer les difficultés associées à la collecte de questions relatives aux actifs ou à l'emploi sous l'angle du genre.

Par exemple, il peut être utile de faire appel à des formateurs masculins et féminins, de former des femmes et des hommes à interroger des personnes du même sexe et du sexe opposé, et de veiller à ce que les documents et les visuels comportent des exemples illustrant des hommes et des femmes afin de ne pas renforcer les stéréotypes.

**(E5) La collecte d'informations sur les actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise nécessite une approche attentive lors de la collecte des données.** Compte tenu de la nature sensible de ces sujets, la divulgation d'informations personnelles nécessitera un environnement de confiance et de confidentialité afin de garantir l'enregistrement de réponses exactes et sincères. Il est possible que les membres d'un ménage, en particulier les femmes, disposent de biens cachés dont les autres membres du ménage n'ont pas connaissance. Il est donc recommandé



de mener des entretiens privés avec tous les membres adultes du ménage sur leurs biens personnels et leurs droits sur ces biens. L'expérience du LSMS+ suggère en outre que les entretiens soient menés, si possible, simultanément avec différents membres du ménage. Les directives internationales sur la collecte des données pour l'indicateur 5.a.1 des ODD recommandent également d'interroger en privé soit tous les membres adultes du ménage, soit un membre du ménage sélectionné au hasard. Il peut s'avérer nécessaire pour le personnel de terrain d'expliquer soigneusement aux personnes interrogées la raison d'être des entretiens individuels et privés.

**(E6) Veiller autant que faire se peut à ce que les enquêteurs et les personnes interrogées soient du même sexe.** Lors de la sélection des enquêteurs pour l'enquête, il est essentiel de savoir avec qui les personnes interrogées seront le plus à l'aise pour divulguer des informations sensibles ou confidentielles (selon le contexte de l'enquête). Les travaux du LSMS+ ont montré que les personnes interrogées peuvent être plus à l'aise pour divulguer des informations personnelles (biens cachés, comptes financiers, etc.) à des enquêteurs du même sexe. Les directives EDGE reconnaissent toutefois que, dans certains pays, il peut être plus difficile pour les enquêtrices de faire partie du personnel de terrain et de voyager seules. En outre, les praticiens de l'enquête doivent évaluer les coûts et les avantages de l'appariement des sexes en fonction du contexte national et prendre en compte l'organisation du travail sur le terrain et la possibilité d'affecter au moins un homme et une femme à un ménage, compte tenu de la logistique nécessaire et des implications potentielles en termes de temps et de coûts. Pour augmenter les chances d'obtenir des entretiens individuels avec les répondants sélectionnés, il peut être utile d'identifier les jours/heures préférés pour programmer les visites, les entretiens au domicile ou dans un autre lieu, et les entretiens avec différents membres en même temps. En outre, le fait de noter qui est également présent pendant l'entretien pourrait aider à évaluer la qualité de l'entretien dans les situations où l'intimité n'est pas possible.

**(E7) Le pilotage est particulièrement important pour la collecte de statistiques sur le genre étant donné la complexité conceptuelle associée aux données sur les actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise.** Les enquêtes pilotes peuvent aider à identifier les problèmes liés à la sélection des répondants, au déroulement des entretiens et à la couverture des sujets. Les enquêtes pilotes font office de système d'alerte précoce, car l'expérience acquise sur le terrain et l'analyse des données pilotes peuvent mettre en évidence tout problème susceptible d'entraver la mise en œuvre de l'enquête et donner à l'équipe chargée



de l'enquête l'occasion de résoudre les problèmes techniques, opérationnels ou financiers liés au contenu de l'enquête.

La portée du projet pilote devrait inclure l'identification de ce qui fonctionne en termes de composition de l'équipe de terrain en fonction du sexe et de l'obtention de réponses à des questions qui peuvent être nouvelles ou sensibles pour les répondants.





# Références et ressources complémentaires

## Directives et brochures d'information

- Beegle, K., N. Buehren, D. Halim, and G. Roberts. 2021. [Tip Sheet for Engendering Data in COVID-19 Response Household Surveys](#). World Bank Operational Note, February 5, World Bank, Washington, DC.
- Durazo, J., V. Costa, A. Palacios-Lopez, and I. Gaddis. 2021. [LSMS Guidebook: Employment and Own-Use Production in Household Surveys: A Practical Guide for Measuring Labor](#). Washington DC: World Bank.
- FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), World Bank, and UN-Habitat (United Nations Human Settlement Programme). 2019. [Measuring Individuals' Rights to Land: An Integrated Approach to Data Collection for SDG Indicators 1.4.2 and 5.a.1](#). Washington, DC: World Bank.
- Hasanbasri, A., T. Kilic, G. Koolwal, and H. Moylan. 2021b. [Overview and recommendations for improving individualdisaggregated data on asset ownership and labor outcomes](#). World Bank, Washington DC.
- Oseni, G., A. Palacios-Lopez, H. K. Mugeru, and J. Durazo. 2021. [Capturing What Matters: Essential Guidelines for Designing Household Surveys](#). Washington DC: World Bank.
- UN (United Nations). 2018. [Measuring Entrepreneurship from a Gender Perspective: Lessons Learned from the EDGE Project. Technical Report](#). United Nations Department of Economic and Social Affairs, Statistics Division, New York.
- UN (United Nations). 2019. [Guidelines for Producing Statistics on Asset Ownership from a Gender Perspective](#). Studies in Methods, Series F No. 119. ST/ESA/STAT/SER.F/119, United Nations Department of Economic and Social Affairs, Statistical Division, New York.

## Documents de recherche et d'orientation

- Bardasi, E., Beegle, K., Dillon, A. and Serneels, P., 2011. [Do labor statistics depend on how and to whom the questions are asked? Results from a survey experiment in Tanzania](#). The World Bank Economic Review, 25(3), pp.418-447.



- Benes, E., and K. Walsh. 2018. [Measuring Employment in Labour Force Surveys: Main Findings from the ILO LFS Pilot Studies](#). Statistical Methodology Series 4, International Labour Office Department of Statistics, Geneva.
- Desiere, S., and V. Costa. 2019. [Employment Data in Household Surveys Taking Stock, Looking Ahead](#). Policy Research Working Paper 8882, World Bank, Washington DC.
- Discenza, A., I. Gaddis, A. Palacios-Lopez, and K. Walsh. 2021. [Measuring Women and Men's Work Main Findings from a Joint ILO and World Bank Study in Sri Lanka](#). Washington, DC: World Bank.
- Doss, C., C. Grown, and C. Deere. 2008. [Gender and Asset Ownership: A Guide to Collecting Individual-Level Data](#). Policy Research Working Paper 4704, World Bank, Washington DC.
- Gaddis, I., G. Oseni, A. Palacios-Lopez, and J. Pieters. 2020. [Who Is Employed? Evidence from Sub-Saharan Africa on Redefining Employment](#). Policy Research Working Paper 9370, World Bank, Washington DC.
- Hasanbasri, A., T. Kilic, G. Koolwal, and H. Moylan. 2021a. [LSMS+ Program in Sub-Saharan Africa: Findings on Individual-Level Data Collection on Labor, and Asset Ownership and Rights](#). World Bank, Washington DC.
- Kilic, T., and H. Moylan. 2016. [Methodological Experiment on Measuring Asset Ownership from a Gender Perspective](#). World Bank, Washington, DC.
- Kilic, T., G. Van den Broeck, G. Koolwal, and H. Moylan. 2020. [Are You Being Asked? Impacts of Respondent Selection on Measuring Employment](#). Policy Research Working Paper 9152, World Bank, Washington DC.
- Muller, M., and L. Sousa. 2020. [She Helps Me All the Time—Underestimating Women's Economic Engagement in Rural Honduras](#). Policy Research Working Paper 9217, World Bank, Washington DC.
- Munoz Boudet, A., P. Buitrago, B. Leroy de la Briere, D. Newhouse, E. Rubiano, K. Scott, and P. Suarez-Becerra. 2018. [Gender Differences in Poverty and Household Composition through the Life-Cycle—A Global Perspective](#). Policy Research Working Paper 8360, World Bank, Washington DC.

## Autres ressources

- Buvinic, Mayra, Rebecca Furst-Nichols, and Gayatri Koolwal. 2014. Mapping Gender Data Gaps. [https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/05/Data2X\\_MappingGenderDataGaps\\_FullReport.pdf](https://data2x.org/wp-content/uploads/2019/05/Data2X_MappingGenderDataGaps_FullReport.pdf).



- Francavilla, F. 2019. [The Landscape of Gender Data. Mapping Players and Initiatives by Themes](#). Report commissioned by the William and Flora Hewlett Foundation with cooperation from the Bill & Melinda Gates Foundation.
- Grantham, K. 2020. [Mapping Gender Data Gaps: An SDG Era Update](#). Data2X, Washington, DC.
- ICLS (International Conference of Labour Statisticians). 2013. [Resolution Concerning Statistics of Work, Employment, and Labour Underutilization](#). Nineteenth International Conference of Labour Statisticians, October.
- UN Women (United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women). 2018. [Turning Promises into Action: Gender Equality in the 2030 Agenda for Sustainable Development](#). UN Women, New York.
- UN Women (United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women). 2019. [Progress of the World's Women 2019–2020: Families in a Changing World](#). UN Women, New York.



## Annexe A : Pourquoi mettre l'accent sur les actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise ?

Cette note d'orientation examine les voies et moyens d'améliorer les indicateurs relatifs à l'autonomisation économique des femmes. Nous exposons ci-dessous les avantages liés à la prise en compte des recommandations de cette note d'orientation, par domaine économique.

*La collecte de données sur les actifs, le travail et l'emploi, et l'esprit d'entreprise est essentielle pour mesurer les inégalités entre les genres, suivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs de développement durable liés au genre et mener des recherches pour la conception et l'évaluation de politiques et d'interventions visant à éliminer les inégalités entre les genres.*

### Pourquoi mettre l'accent sur les actifs ?

La recherche a montré que la propriété et le contrôle d'actifs tels que la terre et les comptes financiers, peuvent avoir de nombreux avantages. Ils peuvent faciliter l'accès au crédit et contribuer à accroître la productivité et les revenus, tout en améliorant le pouvoir de négociation et de prise de décision au sein des ménages. Par conséquent, des informations précises sur la propriété et le contrôle d'actifs au sein des ménages peuvent jouer un rôle important dans l'élaboration des politiques, y compris la conception des réformes foncières, et partant l'autonomisation économique. En outre, le suivi d'objectifs internationaux tels que les Objectifs de développement durable en matière de propriété et de droits fonciers dépend fondamentalement de la qualité des données sous-jacentes qui, dans le contexte des enquêtes, sont directement tributaires de la manière dont les répondants sont sélectionnés. Ces questions sont particulièrement pertinentes pour l'agriculture dans les pays en développement, où une meilleure compréhension de la propriété et des droits fonciers individuels peut contribuer à accroître la productivité et à garantir les droits de propriété des agriculteurs. L'accès aux services financiers formels tels que l'épargne, l'assurance, les paiements, le crédit et les transferts de fonds est essentiel pour permettre aux citoyens de gérer leur vie, de construire leur avenir et de développer leurs entreprises.



## Pourquoi mettre l'accent sur le travail et l'emploi ?

Sur le plan macroéconomique, l'inclusion des femmes dans le marché du travail est un moteur essentiel de la croissance et du développement économique. En ce qui concerne les effets microéconomiques, les revenus générés par le travail sur le marché peuvent améliorer le pouvoir de négociation et de prise de décision des femmes au sein des ménages. Au-delà du travail marchand, il est important de capter tous les types de travail pour tenir compte des différences entre les sexes en matière de soins et de responsabilités ménagères, qui peuvent limiter le temps qu'une personne peut consacrer à des activités professionnelles. Des données précises sur l'emploi sont nécessaires pour concevoir des politiques de l'emploi et des programmes de formation qui tiennent compte des réalités des marchés locaux du travail et des caractéristiques sexospécifiques de la main-d'œuvre. Des données méthodologiquement fiables sur l'emploi sont nécessaires pour suivre les objectifs internationaux tels que les ODD et les plans de développement nationaux.

## Pourquoi mettre l'accent sur l'esprit d'entreprise ?

L'esprit d'entreprise est une sous-catégorie de l'emploi et est également pertinent pour stimuler l'inclusion économique et la croissance. La recherche montre que l'entrepreneuriat féminin favorise la diversification des activités, stimule l'innovation et la diversification de la gestion, de la production et de la commercialisation, ainsi que des produits et des services. Les hommes et les femmes entrepreneurs présentent des différences fondamentales. Par exemple, les femmes entrepreneurs ont tendance à apporter des solutions différentes de celles des hommes aux problèmes de gestion, d'organisation et d'entreprise. Pour créer un environnement propice à l'esprit d'entreprise, il est donc important que les décideurs politiques comprennent les obstacles et les opportunités commerciales tels qu'ils sont perçus par les femmes et les hommes.



# Annexe B : À propos du projet Renforcer les statistiques sur le genre

## Pourquoi des données sur le genre ?

Cette année marque le dixième anniversaire du [Rapport sur le développement dans le monde 2012](#) consacré au genre et au développement. Les données sur le genre sont essentielles lorsque nous réexaminons les obstacles qui subsistent à la promesse d'une vie productive et autodéterminée pour les femmes et les filles dans le monde entier : pour mesurer et rendre compte des progrès réalisés et pour concevoir des politiques pertinentes permettant d'aller de l'avant.

Les données sur le genre vont bien au-delà de la ventilation par sexe. Contrairement à la croyance populaire, les données sur le genre ne concernent pas uniquement les femmes ou les questions relatives aux femmes, mais englobent l'ensemble du cycle de vie, en recoupant tous les secteurs, de [l'obtention d'une carte d'identité à la naissance](#) à [l'accès à une éducation de qualité](#), en passant par [l'obtention d'un emploi décent](#), [l'utilisation des transports publics](#) et le [sentiment de sécurité à la maison](#) et dans [les espaces publics](#). Les données relatives au genre accordent également une attention particulière aux différentes réalités des femmes et des hommes et à la manière dont elles interagissent avec d'autres formes de caractéristiques individuelles.

Fondement de l'élaboration de politiques efficaces en faveur des femmes et des hommes, des filles et des garçons, les données sur le genre sont souvent incomplètes, déficientes sur le plan méthodologique, voire totalement absentes. Les conséquences de l'insuffisance des données sur le genre sont désastreuses : les politiques sociales et économiques ont moins d'impact, des occasions d'améliorer la conception des projets sont ratées, et l'on ferme les yeux sur des inégalités persistantes dans les réalités sociales et économiques liées au genre.

## Comment combler les lacunes liées aux données sur le genre ?

Pour résoudre ce problème dans nos pays partenaires et tirer des enseignements en vue d'un engagement mondial en faveur des statistiques sur le genre, la Banque mondiale, avec le soutien de la [Fondation Bill et Melinda Gates](#), met en œuvre le projet « Renforcer les statistiques sur le genre » (SGS).

Le projet SGS s'appuie sur l'expertise du [Groupe sur le genre](#), des [Pratiques mondiales en matière de pauvreté et d'équité](#) et du [programme LSMS \(Living](#)



Standards Measurement Study) du Groupe des données sur le développement pour fournir une assistance technique à certains pays de l'IDA en vue d'améliorer la production et la diffusion de statistiques sur le genre, en mettant l'accent sur le domaine économique.

Pour ce faire, le projet s'appuie sur nos engagements de longue date avec les Instituts nationaux de la statistique et sur les efforts concertés que nous avons déployés récemment, dans le cadre de l'Initiative LSMS+ et du Partenariat pour le travail et l'emploi des femmes, afin d'améliorer la disponibilité et la qualité des données d'enquête ventilées par individu sur les résultats économiques.

Grâce à un processus axé sur la demande, le projet SGS soutient actuellement douze pays IDA dont les opérations statistiques sont en cours ou planifiées, en vue d'améliorer la portée et la qualité de leurs données et statistiques sur le genre.

### **Mettre l'accent sur les opportunités et les résultats économiques des femmes et des filles**

Pour tirer le meilleur parti des ressources disponibles, le projet SGS cible les lacunes liées aux données sur le genre, en particulier dans les domaines de l'emploi, de l'esprit d'entreprise et de la propriété et du contrôle d'actifs. L'autonomisation économique des femmes est essentielle pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée. L'élargissement de la collecte de données d'enquête sur ces sujets est une priorité pour la Banque mondiale. En outre, cette priorité est complémentaire des efforts déployés par d'autres partenaires pour améliorer les données sur le genre, tels que le projet « UN Women Count » et l'initiative multi-donateurs « 50x2030 ». La réduction des écarts existants dans les statistiques économiques a également été identifiée comme une priorité politique par de nombreux pays partenaires.

### **Tirer parti des engagements existants avec les Instituts nationaux de la statistique dans le monde entier**

Le projet SGS collabore avec les Instituts nationaux de statistique de divers pays et régions, allant du Bangladesh et de la RDP Lao en Asie à plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, dont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Ghana, le Mali et la République du Congo, ainsi que la Tanzanie, la Somalie et Madagascar en Afrique de l'Est, et Djibouti qui représente la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Bien que chaque pays soit confronté à des défis particuliers en matière

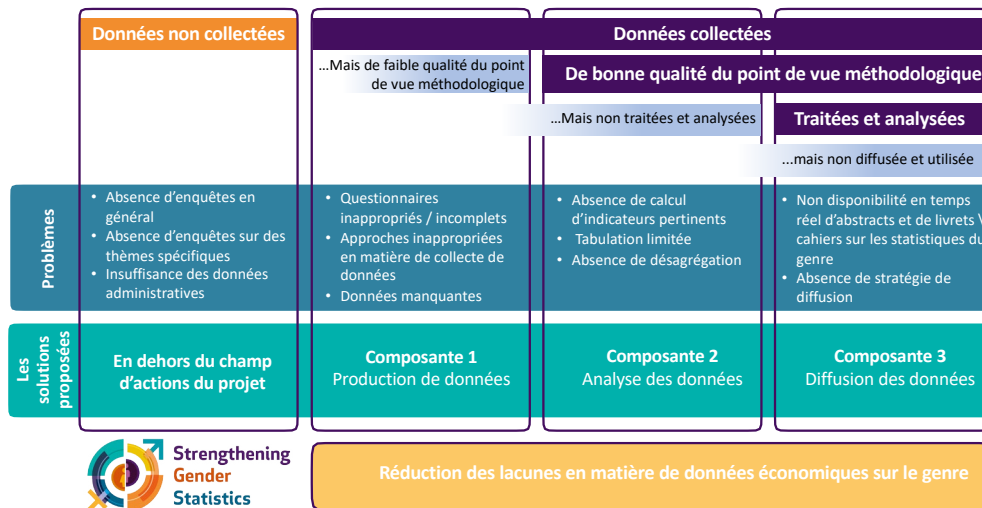


de données, ils sont unis dans leur désir d'améliorer la disponibilité et la qualité de leurs données sur le genre.

## S'attaquer aux différentes sources de lacunes liées aux données sur le genre - une à la fois

Le projet SGS est conçu pour intégrer l'adoption des meilleures pratiques internationales en matière de production de données économiques sur le genre. Il existe plusieurs points d'entrée pour combler efficacement ces lacunes. Notre approche reconnaît que les obstacles aux données peuvent apparaître à différents stades du cycle de vie des données.

### Les lacunes en matière de données sont dues à diverses raisons...



### ... et nécessitent une approche holistique pour être réduites et résorbées.

D'une manière générale, les problèmes peuvent être classés en trois catégories :

- 1. Production de données** : des investissements importants ont été réalisés pour répondre aux préoccupations méthodologiques et aux défis pratiques liés aux données économiques sur le genre. Des projets tels que [LSMS+](#) et le [Partenariat pour le travail et l'emploi des femmes](#) ont apporté de nouvelles preuves sur les implications de la sélection des répondants, des orientations actualisées sur les indicateurs de l'emploi et l'urgence de la



**ventilation par sexe.** Ces résultats démontrent la nécessité et la valeur de l'adoption d'une approche sexospécifique dans le processus de conception de l'enquête. Cependant, les progrès réalisés dans l'évaluation du statut économique des femmes ne se traduisent toujours pas dans les opérations d'enquête. *Le projet SGS fournit des correctifs ciblés aux protocoles de conception et de mise en œuvre des enquêtes dans le contexte spécifique de chaque pays.*

- 2. Analyse des données :** Même lorsque les données sont ventilées par sexe, elles ne font pas toujours l'objet d'une analyse approfondie. Trop souvent, l'utilisation des données sur le genre est entravée par une tabulation et une diffusion limitée des données existantes. En conséquence, l'adoption et l'utilisation des données sur le genre sont problématiques dans la mise à disposition et la communication des statistiques à des publics moins techniques et dans le dialogue politique. *Le projet SGS propose une formation à l'analyse des données adaptée au pays, qui permet de générer des statistiques de base sur le genre, calculées à l'aide d'une méthodologie internationalement reconnue.*
- 3. Diffusion des données :** Les efforts déployés pour collecter des données de haute qualité sur le genre ne sont utiles que si ces données sont exploitées. La diffusion des données collectées n'est pas un effort supplémentaire, mais une étape fondamentale dans le cycle de production des données si l'on souhaite garantir l'assimilation et l'utilisation des données pour l'élaboration des politiques.

*Le projet SGS soutient la production de résumés et de livrets genre et collabore avec les pays partenaires pour promouvoir la diffusion des ensembles de données et des rapports associés.*

### **Notre vision : Ouvrir un nouveau chapitre pour les données économiques sur le genre**

Les activités spécifiques au sein de ces trois catégories sont définies en fonction des besoins du pays partenaire et du contexte national. Les résultats sont attendus pour la fin de l'année 2023 et la mise en œuvre sera partagée pendant toute la durée du projet SGS. Dotés de nouvelles et meilleures données sur le genre, les pays partenaires seront mieux à même de façonner la vie économique et les moyens de subsistance d'une nouvelle génération. La production, l'exploitation et



le partage des données sur le genre sont essentiels pour [Accélérer l'égalité](#) au cours de la prochaine décennie. Pour accéder à plus de 900 indicateurs liés au genre, veuillez visiter le [portail de données sur le genre](#) de la Banque mondiale, la source complète du Groupe de la Banque mondiale pour les données ventilées par sexe et les statistiques sur le genre les plus récentes.



## Annexe C : Indicateurs pertinents dans le domaine économique

Pour identifier les indicateurs pertinents dans le domaine économique, le présent document s'appuie sur deux sources : l'Ensemble minimal d'indicateurs de genre des Nations unies et les indicateurs d'opportunités économiques des ODD pertinents pour le genre de data2X. Le tableau ci-dessous présente les indicateurs de genre que le projet SGS (Voir détails à l'Annexe A) est censé prendre en compte. Chaque indicateur est lié à l'un des trois domaines d'intervention du projet SGS : les actifs, l'emploi et l'entrepreneuriat. Cette liste peut servir de point de départ aux INS qui souhaitent identifier les principales lacunes liées aux données sur le genre que connaît le pays, et d'autres indicateurs peuvent être ajoutés si nécessaire.

Pour évaluer la disponibilité des indicateurs, le projet SGS utilisera une échelle qui classe les indicateurs en fonction de trois caractéristiques : (a) l'indicateur est disponible dans le domaine public, (b) il est calculé selon la définition recommandée au niveau international, et (c) les données permettant de calculer l'indicateur sont collectées régulièrement (c'est-à-dire au moins tous les trois ans). L'échelle d'évaluation comporte six niveaux, ce qui permet d'étudier en détail l'état actuel de l'indicateur :

1. Disponible - Répond à tous les aspects de la définition de l'indicateur et est régulièrement collecté
2. Disponible - Répond à tous les aspects de la définition de l'indicateur mais n'est pas collecté régulièrement
3. Partiellement disponible - Certains aspects de la définition de l'indicateur manquent mais sont collectés régulièrement
4. Partiellement disponible - Certains aspects de la définition de l'indicateur manquent et les données ne sont pas collectées régulièrement
5. Non disponible - Données collectées mais indicateur non calculé ou non publié
6. Indisponible - Données non collectées



**Tableau C.1 Indicateurs prioritaires du projet SGS**

#	Description de l'indicateur	Niveau	Agences dépositaires	Indicateur des ODD	Indicateur minimal de la DSNU
<b>A. Actifs</b>					
1	<u>Proportion d'adultes (15 ans et plus) ayant un compte dans une banque ou une autre institution financière ou auprès d'un prestataire de services d'argent mobile*.*</u>	1	Banque mondiale	8.10.2	I.11
2	<u>Proportion d'individus possédant un téléphone portable, par sexe*+.</u>	2	UIT	5.b.1	I.18
3	<u>(a) Proportion de la population agricole totale ayant la propriété ou des droits sûrs sur des terres agricoles, par sexe ; et (b) proportion de femmes parmi les propriétaires ou les détenteurs de droits sur des terres agricoles, par type de régime foncier*.* +</u>	2	FAO	5.a.1	I.12
4a	<u>Proportion de la population adulte totale jouissant de droits fonciers garantis (a) avec des documents légalement reconnus*</u>	2	Banque mondiale et UN Habitat	1.4.2	
4b	<u>Proportion de la population adulte totale ayant des droits fonciers garantis (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme garantis, par sexe et type de régime foncier*</u>	2	Banque mondiale et UN Habitat	1.4.2	
<b>B. Emploi</b>					
5	<u>Nombre moyen d'heures consacrées au travail domestique et aux soins non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence NB : séparer le travail domestique et les soins, si possible) *.* +</u>	2	DSNU/ONU Femmes	5.4.1	I.1
6	<u>Nombre moyen d'heures consacrées au travail total (charge de travail totale), par sexe*</u>	2	DSNU		I.2
7	<u>Taux d'activité des personnes âgées de 15 à 24 ans et de 15 ans et plus, par sexe*.*</u>	1	OIT		I.3
8	<u>Proportion d'actifs occupés travaillant pour leur propre compte, par sexe*</u>	1	OIT		I.4
9	<u>Proportion de travailleurs familiaux contribuant à l'emploi par sexe* (en %)</u>	1	OIT		I.5
10	<u>Proportion de jeunes (âgés de 15 à 24 ans) ni en études, ni en emploi, ni en formation, par sexe et par âge*.* +</u>	1	OIT	8.6.1	I.7
11	<u>Répartition en pourcentage de la population active par secteur, pour chaque sexe (les secteurs sont ici l'agriculture, l'industrie et les services)*.*</u>	1	OIT		I.8



#	Description de l'indicateur	Niveau	Agences depositaires	Indicateur des ODD	Indicateur minimal de la DSNU
12	Proportion d'emplois informels dans les emplois non agricoles, par sexe*. +	2	OIT	8.3.1	I.9
13	<u>Taux de chômage, par sexe, âge et personnes handicapées*. +</u>	1	OIT	8.5.2	I.10
14	<u>Salaire horaire moyen des femmes et des hommes salariés, par profession, âge et personnes handicapées*</u> NB : l'indicateur DSNU correspondant est l'écart de salaire entre hommes et femmes, par profession, âge et personnes handicapées*.	2	OIT	8.5.1	I.13
15	<u>Proportion d'actifs travaillant à temps partiel, par sexe*</u>	2	OIT		I.14
16	<u>Ratio emploi-population pour les personnes en âge de travailler, par sexe, type de ménage et présence d'enfants*</u>	1	OIT		I.15
17	<u>Revenu moyen des petits producteurs de denrées alimentaires, par sexe et statut indigène*</u>	2	FAO	2.3.2	
18	<u>Proportion de femmes occupant des postes de direction*</u>	1	OIT	5.5.2	
19	<u>Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans engagés dans le travail des enfants, par sexe et par âge*</u>	2	OIT/UNICEF	8.7.1	
20a	<u>Taux de fréquence des accidents de travail non mortels, par sexe et par statut migratoire*</u>	2	OIT	8.8.1	
20b	<u>Taux de fréquence des accidents de travail mortel, par sexe et par statut migratoire*</u>	2	OIT	8.8.1	
<b>C. L'esprit d'entreprise</b>					
21	<u>Proportion de salariés qui sont employeurs, par sexe*</u>	1	OIT		I.6
22	<u>Pourcentage de la population adulte ayant le statut d'entrepreneur, par sexe</u> NB : cet indicateur figurait auparavant sur la liste des indicateurs minimaux de la DSNU, mais il a été supprimé lors du dernier cycle.	3			

\*Liste des indicateurs minimaux des Nations unies

\*Indicateur d'opportunité économique des ODD pertinent pour le genre de Data2X

Sources : IAEG-GS Groupe consultatif sur les indicateurs de genre et [https://data2x.org/wp-content/uploads/2020/03/MappingGenderDataGaps\\_Economic.pdf](https://data2x.org/wp-content/uploads/2020/03/MappingGenderDataGaps_Economic.pdf)





**LA BANQUE MONDIALE**  
IBRD • IDA



**Strengthening  
Gender  
Statistics**



**UMBRELLA FACILITY  
FOR GENDER EQUALITY**



ADMINISTERED BY  
**WORLD BANK GROUP**